



RAPPORT ANNUEL

2017

CONSEIL RÉGIONAL
DES PAYS DE LA LOIRE

2017, UNE ANNÉE EFFICACE AU SERVICE DES LIGÉRIENS



© Région Pays de la Loire / Ouest Mécidas

Après deux années d'action intenses, la majorité des engagements que nous avons pris devant les Ligériens ont été adoptés par le Conseil régional.

Nos trois combats pour l'emploi local, pour l'équité territoriale et pour l'efficacité régionale produisent désormais des résultats concrets très encourageants.

Le Plan de relance de l'apprentissage a permis l'inversion de la courbe du nombre d'apprentis, avec 11% d'apprentis supplémentaires. Plus de 500 communes ont déjà été soutenues dans le cadre des mesures du Pacte régional pour la ruralité et des nouveaux Contrats Territoires-Région. Et une nouvelle convention TER entre la Région et la SNCF permettra d'améliorer la qualité de service pour les usagers.

Ces actions, nous continuons à les déployer et à les amplifier pour faire des Pays de la Loire une région pionnière et visionnaire pour le développement et le rayonnement de tous nos territoires.

L'efficacité de l'action régionale, c'est d'abord le fruit de l'engagement et du professionnalisme des agents de notre collectivité. Au nom de notre Assemblée régionale, je souhaite les remercier, tout comme je salue l'implication de tous les conseillers régionaux, de la majorité comme des oppositions.

Ensemble, avec toutes les forces vives des Pays de la Loire, continuons à servir avec passion et détermination notre région.

Christelle MORANÇAIS

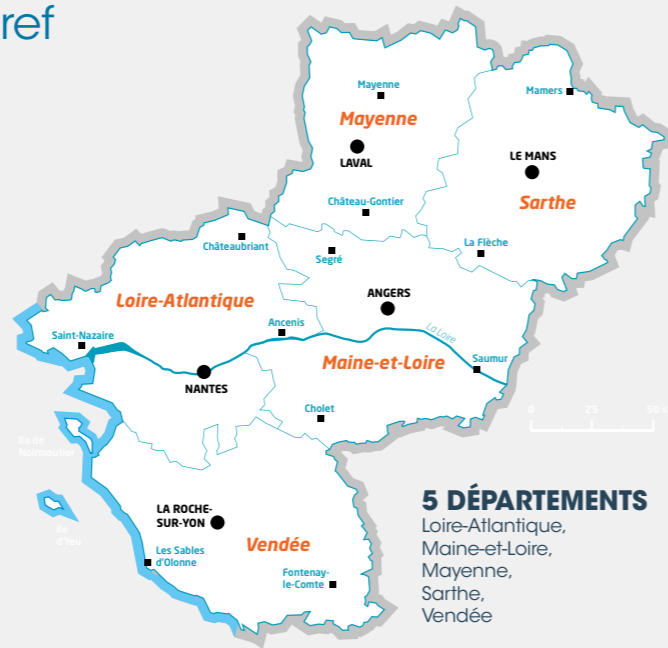
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

SOMMAIRE

Les Pays de la Loire en bref	p. 4
Le Conseil régional des Pays de la Loire	p. 6
Retour sur 2017 en images	p. 8
■ Formation et emploi	p. 10
■ Territoires, ruralité et politiques européennes	p. 16
■ Transport, infrastructures, énergie, patrimoine et environnement	p. 22
■ Entreprise, innovation et international	p. 28
■ Culture, sport, associations	p. 34
■ Ressources	p. 39

Les Pays de la Loire en bref

CARTE D'IDENTITÉ



1 281
COMMUNES
au 1^{er} janvier 2017

70
EPCI*
dont une métropole
Nantes

115
HAB/KM²
(France : 118 hab/km²)

*établissements publics de coopération intercommunale

LA MOITIÉ
DE LA POPULATION
réside sur
70%
DU TERRITOIRE
régional

- une façade littorale de 450 km
- un axe urbain fort
Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Le Mans
- une constellation de villes de taille moyenne
Laval, Cholet, La Roche-sur-Yon, Saumur, Châteaubriant...
- la ruralité, une force pour le territoire régional

UNE RÉGION JEUNE ET ATTRACTIVE

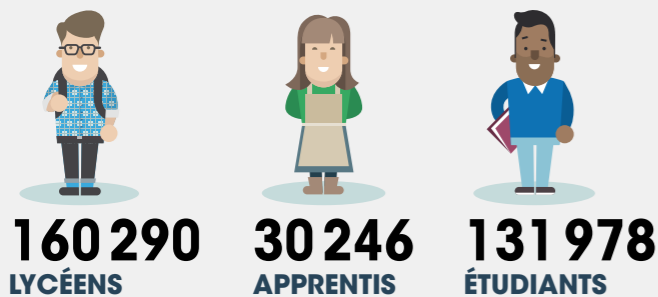
3,690 millions
D'HABITANTS

DES SOLDES
NATUREL
ET MIGRATOIRE
POSITIFS

+ de
NAISSANCES
que de
DÉCÈS

+ d'
ARRIVÉES
que de
DÉPARTS

+ 30 320
HABITANTS / AN



+ 6,8%
à la rentrée
2017

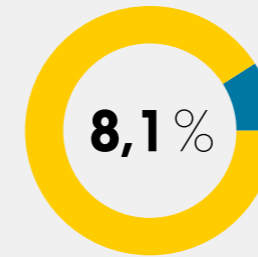
ENSEIGNEMENT
supérieur et recherche

+ de 70
LABORATOIRES

9 des 67
PÔLES NATIONAUX
DE COMPÉTITIVITÉ
sont en Pays de la Loire

Technocampus :
4
PLATEFORMES
(Composites, Ocean,
Smart Factory et
Alimentation) dédiées
aux technologies
avancées de production

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE



LE TAUX DE CHÔMAGE
LE PLUS BAS DE FRANCE
(3^e trim. 2017. France : 9,4%)

9 500
PME
réparties sur
tout le territoire

23 098
CRÉATIONS
D'ENTREPRISES
en 2017

Une grande région à l'économie diversifiée

AGRICOLE

31 000
EXPLOITATIONS

2,22 millions
D'HECTARES
de surface agricole utile
(SAU)

65%
DU TERRITOIRE
RÉGIONAL
dédié à la production
agricole (France : 51%)

170 000
EMPLOIS
dans l'agriculture et l'industrie
agroalimentaire

INDUSTRIELLE

16,4%
DES EMPLOIS
(France : 12,2%)

2^e
RÉGION
FRANÇAISE
sur cet indicateur

SECTEUR
DU NAUTISME

18,5%
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
français

TOURISTIQUE

18 millions
DE VISITEURS
accueillis
chaque année

AÉROPORT
Nantes-Atlantique

5,5 millions
DE PASSAGERS/AN
Hausse de 25% en 2017
90 destinations dans le monde

Des lieux de visite et des événements
internationalement reconnus :
Le Puy du Fou, les Machines de l'île,
l'Abbaye royale de Fontevraud,
le Vendée Globe, les 24 Heures du Mans,
Laval Virtual, La Folle Journée de Nantes,
les Arts florissants...

La Région des Pays de la Loire : COMPÉTENCES

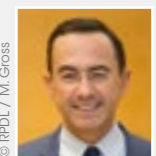
- Développement économique
- Formation professionnelle, apprentissage et alternance
- Gestion des programmes européens
- Lycées
- Aménagement du territoire et environnement
- Transports
- Tourisme
- Culture
- Sport

3
COMBATS
PRIORITAIRES
• Emploi local
• Équité territoriale
• Efficacité régionale

1,757
MILLIARD
D'EUROS
BUDGET
2017

LES ÉLUS DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL RÉGIONAL



Bruno RETAILLEAU
président
du Conseil régional
des Pays de la Loire
(Les Républicains)
jusqu'au 19 octobre 2017



Christelle MORANÇAIS
présidente
du Conseil régional
des Pays de la Loire
(Les Républicains)
depuis le 19 octobre 2017

93 élus (45 femmes et 48 hommes)

36 élus - Les Républicains et apparentés

18 élus - Union Centriste

17 élus - Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

6 élus - Écologiste et Citoyen

12 élus - Front National - Rassemblement Bleu Marine

3 élus - Démocrate, Progressiste et Écologiste

1 élu - Non inscrit

LES ÉLUS DES 8 COMMISSIONS SECTORIELLES

(AU 19 OCTOBRE 2017)



Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale
Laurent DEJOIE, président de commission
François PINTÉ jusqu'au 19 octobre 2017

Vanessa CHARBONNEAU, vice-présidente déléguée affaires européennes • **Barbara NOURRY**, vice-présidente déléguée aux affaires générales • **Frédéric BÉATSE** • **Patricia GALLERNEAU** • **Pascal GANNAT** • **Jean GOYCHMAN** • **François PINTÉ** • **Ina SY**



Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche
Paul JEANNETEAU, président de commission

Stéphanie HOUËL, vice-présidente déléguée enseignement supérieur, recherche et innovation • **Franck LOUVRIER**, vice-président délégué Tourisme • **Samia SOULTANI-VIGNERON**, vice-présidente déléguée simplification administrative et soutien aux entreprises • **Sébastien PILARD**, vice-président délégué croissance bleue, développement international et emploi • **Laurent PRÉTROT**, vice-président délégué numérique • **Laurent CAILLAUD** • **Christophe CLERGEAU** • **Delphine COAT-PROU** • **Pascale DEBORD** • **Christine GUERRIAU** • **Grégoire JAUNEAULT** • **Monique LIEUMONT-BRIAND** • **Brigitte NÉDÉLEC** • **Didier REVEAU**



Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion
André MARTIN, président de commission
Christelle MORANÇAIS jusqu'au 19 octobre 2017

Marie-Cécile GESSANT, vice-présidente déléguée insertion • **Pauline MORTIER**, vice-présidente déléguée apprentissage • **Nathalie POIRIER**, vice-présidente déléguée formations sanitaires et sociales • **Christelle CARDET** • **Jean-Claude CHARRIER** • **Sandra DEBORDE** • **Nathalie GOSSELIN** • **Violaine LUCAS** • **Aymeric MERLAUD**



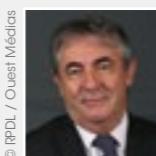
Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme
Antoine CHÉREAU, 1^{er} vice-président, président de commission

Béatrice LATOUCHE, vice-présidente déléguée orientation • **Isabelle LEROY**, vice-présidente déléguée lycées • **Philippe BARRÉ**, vice-président délégué décrochage • **Maxence DE RUGY** • **Aykel GARBA** • **Maï HAEFFELIN** • **Isabelle MÉRAND** • **Franck NICOLON** • **Samuel POTIER** • **Thierry VIOLLAND**



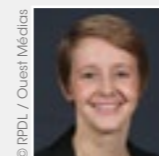
Transports, mobilité, infrastructures
Roch BRANCOUR, président de commission
Alain HUNAUULT, jusqu'au 1^{er} juin 2017

Johann BOBLIN, vice-président délégué infrastructures routières • **Philippe HENRY**, vice-président délégué infrastructures numériques • **Alain AVELLO** • **Olivier BIENCOURT** • **Jean-Claude BLANCHARD** • **Lucie ETONNO** • **Viviane LOPEZ** • **Joël PARANT** • **Pierre-Guy PERRIER**



Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement
Maurice PERRION, président de commission

Jean-Michel BUF, vice-président délégué économie circulaire • **Catherine DEROUCHE**, vice-présidente déléguée santé • **Laurent GÉRAULT**, vice-président environnement, transition énergétique, croissance verte et logement • **Dominique AMIARD** • **Anne BEAUCHEF** • **Sophie BRINGUY** • **Yannick FAVENNEC** • **Sabrina GARNIER** • **Pascal NICOT** • **Bruno RETAILLEAU** (depuis le 19 octobre 2017) • **Eric THOUZEAU**



Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités
Laurence GARNIER, présidente de commission

Roselyne BIENVENU, vice-présidente déléguée sport • **Daniel COUDREUSE**, vice-président vie associative, bénévolat et solidarités • **Anne-Sophie GUERRA**, vice-présidente déléguée patrimoine • **Florence BEUVELET** • **Emmanuelle BOUCHAUD** • **Régine CATIN** • **Myriam GARREAU** • **Marie GENEVREY** • **Denis LA MACHE** • **Jean-Pierre LE SCORNET** • **Carine MÉNAGE** • **Brigitte NEVEUX**

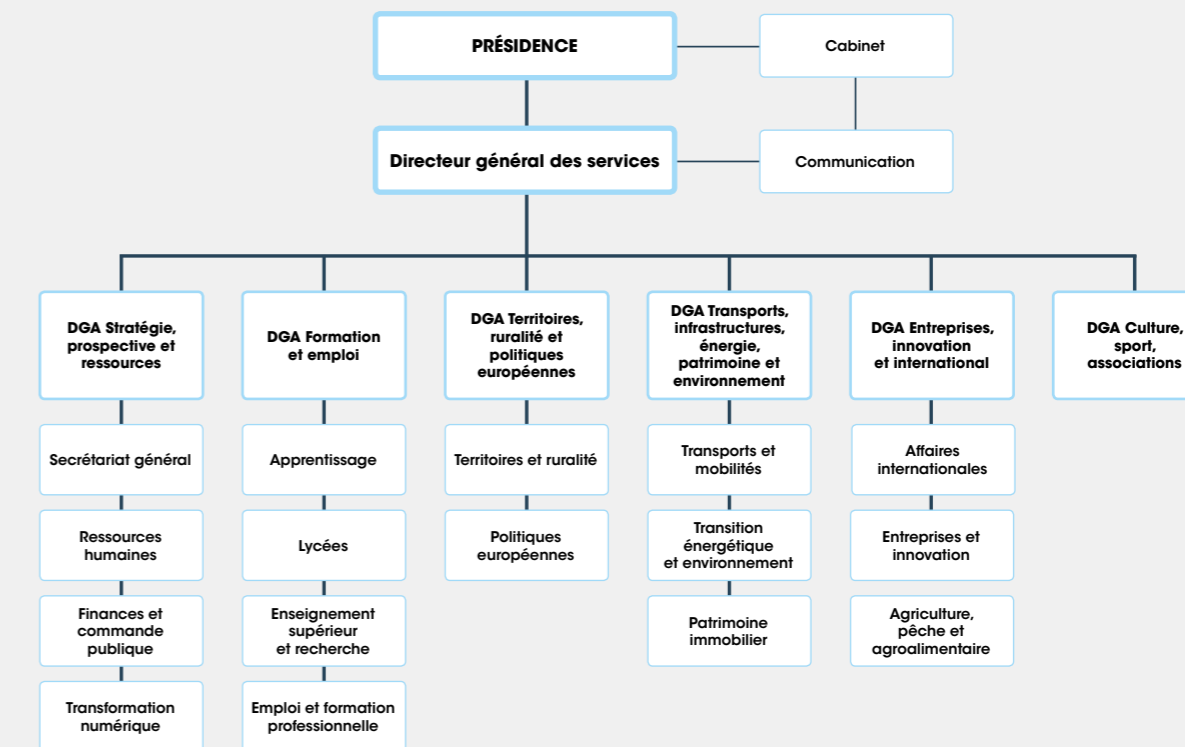


Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer
Lydie BERNARD, présidente de commission

Florence DESILLIÈRE, vice-présidente installation, modernisation des installations agricoles • **Patricia MAUSSION**, vice-présidente déléguée promotion de l'agriculture et valorisation des produits régionaux • **Christophe PRIOU**, vice-président délégué pêche et mer • **Éric TOURON**, vice-président délégué filière équine et forêt • **François BLANCHET** • **Bruno DE LA MORINIÈRE** • **Christophe DOUGÉ** • **Marie-Hélène GIRODET** • **Claire HUGUES** • **Stéphane IBARRA** • **Marguerite LUSSAUD**

L'INSTITUTION RÉGIONALE

LES SERVICES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE



Le Conseil économique social environnemental régional



Assemblée consultative de la Région représentant la société civile organisée, le Ceser des Pays de la Loire effectue des diagnostics, des analyses prospectives et avance des préconisations dans l'intérêt du développement régional. En 2017, il a produit une contribution sur l'orientation, en réponse à la saisine du Conseil régional, et des études de fond sur la lutte contre les discriminations femmes-hommes, sur les déplacements routiers, sur l'équilibre des territoires, sur l'impact

de numérique sur l'économie, sur les docteurs et doctorants.

Fort de la reconnaissance par la Loi NOTRe du 7 août 2015 de sa mission de suivi et sa contribution à l'évaluation des politiques publiques, il a également proposé une méthodologie d'évaluation du Pack 15-30. Deux événements ont marqué son activité en 2017 : un Forum sur les financements européens, bâti sur des témoignages de porteurs de projets,

et une rencontre avec les Conseils de développement autour de l'étude sur l'équilibre des territoires.

Par arrêtés des 27 octobre et 29 décembre 2017 de la préfète de la région Pays de la Loire, le Ceser a été renouvelé ; il comprend 120 membres, désignés pour une durée de 6 ans. Son nouveau Président, Jacques Bodreau, a été élu le 1^{er} février 2018 lors de la séance d'installation.

<http://ceser.paysdelaloire.fr>

RETOUR SUR 2017 EN IMAGES



Au printemps, la Région et Angers Nantes Opéra organisent la tournée du spectacle lyrique *Histoires sacrées* dans neuf communes rurales des Pays de la Loire, un engagement du Pacte pour la ruralité. Près de 1 800 spectateurs sont au rendez-vous.



Partenaire de la plus grande course en solitaire du monde, la Région a fêté le **19 janvier** l'arrivée aux Sables d'Olonne du vainqueur du 8^e Vendée Globe, Armel Le Cléac'h.



Le 30 mars, à l'occasion du 2^e Grenelle de l'apprentissage, la Région lance le portail régional de l'apprentissage, mesure phare inscrite dans le Plan de relance de l'apprentissage.



En juin, la Région participe à The Bridge, événement majeur à Nantes et Saint-Nazaire célébrant le centenaire du Débarquement et 100 ans de fraternité avec les États-Unis, en proposant des animations de promotion de l'apprentissage.



Le 2 juillet, la Région inaugure la circulation de TER sur la toute nouvelle LGV Le Mans-Rennes : des TER sur une ligne à grande vitesse, une première en France !



2017 est la 1^{re} année de mise en œuvre par la Région de son Contrat de croissance entreprise, nouvelle relation de confiance avec les entreprises ligériennes : déjà 200 entreprises soutenues en novembre, au moment de la campagne de communication.



Le 19 octobre, Christelle Morañçais succède à Bruno Retailleau à la présidence de la Région des Pays de la Loire.



Le 9 novembre, dans le cadre de sa nouvelle politique de contractualisation, la Région signe le 1^{er} Contrat Territoires Région 2020 : 3,79 millions d'euros pour accompagner les projets du territoire de la Communauté de communes Châteaubriant-Derval (44).



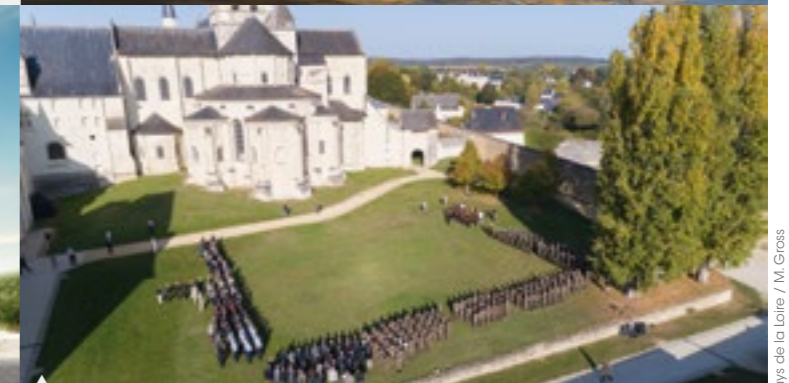
Fin novembre, la Région lance sa première campagne sur l'électromobilité et vote quatre mesures fortes en faveur de la transition énergétique.



La rentrée de septembre est la première pour le nouveau lycée de Carquefou (44), construit et financé par la Région, labellisé Bâtiment à énergie positive.



Le 13 octobre, Flotgen, première éolienne flottante en mer en France et point de départ de la filière de l'éolien en mer, est inaugurée à Saint-Nazaire.



Les 13 et 14 octobre, la Région a accueilli la rencontre des réserves militaires des Pays de la Loire à l'Abbaye royale de Fontevraud.



Des résultats 2017 qui se confirment*

30 246

APPRENTIS ET PRÉ-APPRENTIS

à la rentrée 2017

+ **6,8%** des effectifs par rapport

à l'année 2016

+ **11%** depuis 2015

Cette hausse, constatée sur les cinq départements, tous niveaux de formation et tous secteurs professionnels confondus, est le premier résultat du travail engagé dès 2016 pour revaloriser cette voie de formation.

75 %

TAUX D'OCCUPATION DE L'OFFRE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

+ **12 %** par rapport à la rentrée 2016

Jusqu'à 30 ans POUR DEVENIR APPRENTI

depuis 2017 (sous conditions)

contre **25 ans** auparavant

162 apprentis ont été concernés

* chiffres au 31 décembre 2017

POUR SUIVRE RÉSOLUMENT LE PLAN DE RELANCE POUR L'APPRENTISSAGE

En 2017, la Région a poursuivi son Plan de relance pour l'apprentissage, lancé en 2016. 90% des mesures ont été lancées ou réalisées. Cette année encore, la mise en place des nouvelles mesures a porté ses fruits, hissant les Pays de la Loire au premier rang des régions françaises en proportion d'apprentis parmi les jeunes.

90 nouvelles formations à la rentrée 2017

La Région a poursuivi le renouvellement de l'offre de formation et son adaptation à de nouveaux besoins des entreprises et des territoires, en ouvrant 90 nouvelles formations (dont 24 titres professionnels et 7 dispositifs d'initiation aux métiers en alternance).

Le renouvellement de la convention de création de CFA pour la période 2017-2021 a permis d'intégrer les objectifs du Plan de relance de l'apprentissage :

- évolution de l'offre de formation du CFA pour répondre aux besoins des secteurs économiques,
- renforcement de la relation du CFA aux entreprises et à son territoire,

- sécurisation des parcours des apprentis,
- innovation pédagogique et développement des usages du numérique,
- développement de la mobilité européenne et internationale,
- stratégie de communication vis-à-vis des jeunes, des familles et des entreprises.

Nouveauté : la négociation d'un contrat d'objectifs adapté à chaque CFA sur la base de 14 indicateurs. Au 1^{er} semestre 2017, les CFA régionaux ont déposé leur projet d'établissement retraçant leur stratégie pour la durée de la convention.

2^e édition du Grenelle et lancement du portail de l'apprentissage en Pays de la Loire



Christelle Maurançais avec Franck Provost, grand témoin du 2^e Grenelle de l'apprentissage.

Pour la 2^e année, la Région a organisé le 30 mars 2017 son Grenelle de l'apprentissage. Il a permis de présenter un premier bilan des mesures du Plan de relance de l'apprentissage, de lancer le portail régional de l'apprentissage, et de présenter les premiers ambassadeurs de l'apprentissage. 90% des mesures ont déjà été initiées. Lancé à l'occasion du Grenelle, le site portail **apprentissage-paysdelaloire.fr** est à la fois un site de valorisation de la voie d'excellence qu'est l'apprentissage, et un outil simple d'utilisation à l'attention des jeunes et de leur famille et des entreprises. Accessible également sur smartphone et tablette, il propose un simulateur d'aides (pour les entreprises) et de salaires (pour les apprentis) ainsi qu'une bourse de CV et d'offres de contrats d'apprentissage.



Les CFA restent au cœur du dispositif pour saisir directement offres et demandes, valider certaines offres avant publication, prendre contact avec les jeunes ayant déposé une candidature... Ils accompagnent les candidats et les entreprises jusqu'à la signature du contrat d'apprentissage.

71 ambassadeurs de l'apprentissage en action

2017 a vu la mise en place du réseau des ambassadeurs de l'apprentissage. À la rentrée, ils étaient 71 (apprentis, anciens apprentis, chefs d'entreprise, maîtres d'apprentissage ou formateurs) disponibles pour promouvoir cette voie d'excellence auprès de collégiens en priorité, mais également d'autres publics scolaires, de demandeurs d'emploi, de chefs d'entreprise..., en partageant leur propre expérience.

L'Apprentibus en conception

Ce véhicule innovant a pour objectif de créer des rencontres entre les collégiens, lycéens, enseignants, entreprises et les partenaires de l'orientation, pour faire découvrir les métiers et les formations, les différentes voies d'accès à l'emploi et l'apprentissage en Pays de la Loire. Sa conception a réuni plusieurs groupes utilisateurs et a intégré l'élaboration d'un programme pédagogique d'accompagnement des enseignants, des professionnels et des élèves. Conçu en 2017, l'Apprentibus est mis en circulation en 2018 sur l'ensemble du territoire régional.

Nouveau dispositif : aide au permis de conduire

Mis en œuvre à la rentrée 2016, le Pass permis est une aide forfaitaire de 400 euros permettant de financer une partie du permis de conduire voiture pour les jeunes aux ressources modestes inscrits en CFA. En contrepartie, les jeunes bénéficiaires s'engagent à promouvoir activement l'apprentissage et/ou à porter des actions au sein de leur établissement (prévention, parrainage...). En 2016-17, cette mesure a bénéficié à 165 jeunes Ligériens.

Journée "être apprenti aujourd'hui"

Dans un souci constant de promouvoir l'image d'excellence de l'apprentissage, la Région a mené avec le Rectorat, l'Uradel, l'Ardir et la Draaf l'opération "être apprenti aujourd'hui", journée de formation à l'attention des enseignants et chefs d'établissement des collèges et lycées. Organisée le 30 novembre 2017 dans 26 sites de CFA volontaires, elle a rassemblé 150 enseignants et a abordé entre autres le statut juridique de l'apprenti, le recrutement, le contrat, les modalités de l'alternance, le rôle du maître d'apprentissage, la qualité de la formation, les parcours aménagés et/ou individualisés ou encore les relations entre entreprises et CFA.



INVESTIR POUR L'AVENIR DE TOUS LES LYCÉENS

En décembre 2017, le Conseil régional a adopté sa nouvelle Stratégie régionale d'investissement dans les lycées (SIL) pour la période 2018-2024, et acté, en raison de l'accélération démographique sur ce secteur, la création d'un nouveau lycée dans le sud de l'agglomération nantaise. L'étude de besoins et le choix de la commune d'implantation sont en cours en 2018.

Un enjeu éducatif et démographique à relever

La Région consacrera 780 millions d'euros sur 7 ans aux investissements dans les lycées pour :

- répondre à l'urgence démographique et améliorer les conditions d'accueil pédagogique et fonctionnel avec la construction ou l'extension / restructuration d'établissements (40%),
- promouvoir des lycées bien entretenus, sobres, sûrs, accessibles et exemplaires en matière de transition énergétique (40%),
- améliorer l'environnement de travail des agents régionaux dans les lycées (10%),
- soutenir l'innovation éducative (10%).

Garantir les meilleures conditions d'enseignement

De multiples opérations de travaux ont été menées dans les lycées en 2017. Au lycée du Pays de Retz à Pornic, la première pierre de l'extension a été posée le 26 juin. La reconstruction - restructuration des ateliers énergie froid du lycée Monge La Chauvinière de Nantes a été inaugurée en décembre.

Autres opérations majeures en 2017 :

- l'extension du lycée de La Herdrie à Basse-Goulaine (4,61 millions d'euros)
- les extensions des lycées du Pays de Retz (1,67 million d'euros) et Aimé Césaire de Clisson (1,8 million d'euros)
- l'extension du Lycée Léonard de Vinci à Montaigu (14,8 millions d'euros)

Des lycées innovants et exemplaires

Ouvert en septembre 2017, avec une capacité de 900 élèves, le nouveau lycée de Carquefou répond au dynamisme démographique de la métropole nantaise grâce à un investissement régional de 41 millions d'euros. "Lycée du futur", ce nouvel établissement à énergie positive labellisé BEPOS est notamment adapté pour une pédagogie enrichie par les outils numériques. Pour les quatre autres lycées neufs en projet (Nort-sur-Erdre et Pontchâteau - 44, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Aizenay - 85), la certification HQE de marque NF "Bâtiments tertiaires - démarche HQE®" s'accompagnera, au-delà de la réglementation en vigueur, d'objectifs en termes d'énergie positive et bas carbone et d'utilisation de matériaux biosourcés.

- la restructuration des internats, de la maison des lycéens et des secteurs scientifiques et technologiques du lycée François Rabelais à Fontenay-le-Comte (11,5 millions d'euros)
- l'extension du lycée Jean Bodin aux Ponts-de-Cé (5 millions d'euros)
- la restructuration des ateliers du lycée André Boulloche de Saint-Nazaire (12,9 millions d'euros)

Poursuite du plan de sûreté dans les lycées

La Région a fait de la sûreté dans les lycées une de ses priorités. En 2017, elle a affecté une deuxième enveloppe de 2 millions d'euros pour des actions de mise en sûreté, d'amélioration et de modernisation des installations. Cette nouvelle enveloppe porte l'action sur la sûreté à 4 millions d'euros depuis le début du mandat et va permettre d'intervenir dans 35 établissements. S'agissant des établissements privés, la Région participe au cofinancement des investissements liés à la sûreté et à la sûreté jusqu'à 75%.



Pacte éducatif régional

En mars 2017, la Région a renouvelé son ambition éducative avec l'adoption du Pacte éducatif régional, fondé sur les valeurs de proximité, d'équité et de stabilité. Dès la rentrée 2017, l'appel à projets "actions éducatives ligériennes" a permis de soutenir 660 projets dans 201 établissements (lycée,

CFA, MFR), impliquant 39 000 jeunes autour du civisme et des valeurs de la République, de la découverte des métiers des entreprises et des territoires, de la prévention santé, de la culture.

En octobre, une rencontre régionale des Réserves militaires a rassemblé des lycéens et des réservistes sur le thème de l'engagement civique à l'Abbaye de Fontevraud.

Une équité renforcée entre établissements publics et privés

En février 2017, le constat d'un différentiel important des financements régionaux, en défaveur des établissements privés, a été posé. En conséquence, 2,5 millions d'euros supplémentaires ont été consacrés en 2017 aux aides sociales et aux actions éducatives pour ces établissements afin de rétablir l'équité entre les jeunes Ligériens. Parallèlement, le travail sur les conventions cadres 2018-2022 régissant le partenariat avec l'enseignement privé a été engagé.

Développement de l'offre de formation professionnelle initiale sous statut scolaire

À la rentrée scolaire 2017, 42 nouvelles sections ont été ouvertes avec 619 nouvelles places dans des filières porteuses : électricité-électrotechnique (16,7%), santé, social-paramédical (14,3%); agriculture (11,9%); hôtellerie-restauration (9,5%). En réponse à une demande des professionnels, des formations voient également le jour dans la mode, secteur phare en Pays de la Loire.



Plan de lutte contre le décrochage

La Région a réaffirmé son action volontariste en faveur de la persévérance scolaire du maintien en formation initiale scolaire en adoptant le Plan "nouvelle chance pour les jeunes décrocheurs" le 17 mars 2017. Un appel à projet a permis de retenir 5 projets en 2017 pour des actions contribuant à la qualification des jeunes les plus en difficulté. De plus, la Région a poursuivi le soutien aux Écoles de production qui permettent de « faire pour apprendre ». À la rentrée 2017, une cinquième école a été ouverte à l'ICAM La Roche-sur-Yon permettant d'accueillir, au niveau régional, entre 70 et 80 jeunes dans ces écoles-entreprises.

Élargissement de la bourse régionale au mérite

En 2017, la bourse au mérite de la Région a été élargi à tous les bacheliers ayant obtenu le bac avec mention très bien et poursuivant dans leurs études l'enseignement supérieur, sans condition de ressource. 1 384 jeunes en ont bénéficié.

CHIFFRES CLÉS



780
MILLIONS D'EUROS
votés pour la stratégie
régionale d'investissement
dans les lycées



+ 2 000
LYCÉENS
SUPPLÉMENTAIRES
à la rentrée 2017
en Pays de la Loire



660
ACTIONS
ÉDUCATIVES
LIGÉRIENNES



42
NOUVELLES
SECTIONS
PROFESSIONNELLES
sous statut scolaire



FORMER EN ACCORD AVEC LES BESOINS DES ENTREPRISES

La formation professionnelle est une compétence clé de la Région qui a revu son offre en la matière pour former les demandeurs d'emploi aux métiers qui recrutent en Pays de la Loire.

La Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle 2018-2022 (Srefop) a été adoptée en octobre 2017 par le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, puis par le Conseil régional en décembre 2017.

Elle répond à quatre enjeux :

- répondre aux mutations économiques,
 - anticiper la croissance démographique et le vieillissement de la population,
 - accompagner la numérisation de l'économie et la transition écologique,
 - préparer les métiers de demain.
- Elle prévoit d'accompagner les personnes, quel que soit leur statut, et d'agir au plus près des territoires en fusionnant les divers découpages (SPEP, SPRO, PSAD, Missions locales, Maisons de l'emploi, etc.), dans le respect des périmètres des intercommunalités et des aires de mobilité domicile-travail des actifs.

La SREFOP comprend en annexe le Schéma des formations sanitaires et sociales qui a pour objectifs de

mieux faire connaître et valoriser les formations sanitaires et sociales, pour augmenter leur attractivité et diversifier les publics, privilégier les diplômés à fort taux d'insertion et faciliter les passerelles entre les diplômés et les formations, répondre aux besoins des territoires, développer l'innovation et l'inscrire dans une démarche qualité de l'offre de formation.

31 000 Ligériens formés en 2017

Au premier semestre 2017, la Région et ses partenaires ont mis en œuvre le Plan 500 000 formations. 15 697 formations ont été réalisées, dont 6 123 supplémentaires par rapport au 1^{er} semestre 2015. 50% des stagiaires sont en emploi 6 mois après leur formation.



Formation courte d'adaptation à l'emploi : conducteur de car.

Le Plan 500 000 formations a été l'occasion de renforcer

les formations courtes d'adaptation à l'emploi. Plus de 5 600 ont été réalisées en 2017, soit le double de 2016, avec des résultats très positifs : 73% des stagiaires sont en poste 6 mois après. Ce taux monte même à 79% pour les Préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC), mises en place en lien direct avec les besoins de recrutement d'entreprises identifiées, qui s'engagent à embaucher à l'issue de la formation. Les Organismes paritaires collecteurs agréés assurent 75% du financement du coût pédagogique de ces formations. La Région apporte les 25% restants. Fait notable, la Région des Pays de la Loire réalise 12% des POEC nationaux.

Oui Care : un partenariat inédit

La Région Pays de la Loire et plusieurs partenaires (Pôle emploi, Agefiph, AGEFOS PME, URML) ont signé en avril 2017 une convention avec le groupe Oui Care, acteur majeur des services à domicile basé au Mans. L'enjeu de ce partenariat inédit est de répondre aux forts besoins de recrutements dans le secteur en formant jusqu'à 200 personnes par an.

Lancement de l'offre de formation PREPA-VISA-ACCES

La Région a mis en place en 2017 une offre de formation intégralement refondue en direction des demandeurs d'emploi, structurée en 3 blocs :

- **PREPA** : pour aider les demandeurs d'emploi les plus en difficulté à définir un projet professionnel et se remettre à niveau
- **VISA** : pour qualifier les demandeurs d'emploi dans les métiers où des besoins de recrutement sont signalés
- **ACCES** : pour accompagner les demandeurs d'emploi à accéder directement à un emploi repéré, ou à créer / reprendre leur entreprise.

CHIFFRES CLÉS



PREPA-VISA-ACCES



15 697
FORMATIONS
réalisées au titre
du Plan 500 000
formations

5 600
FORMATIONS
COURTES
d'adaptation
à l'emploi

31 054
PERSONNES
FORMÉES
dont 25 150
demandeurs d'emploi



FORMATION ET EMPLOI
enseignement supérieur
et recherche

Accompagner LA RECHERCHE ET LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Recherche : lancement de l'appel à projets Étoiles montantes

En lien avec les établissements et les organismes de recherche implantés sur le territoire, la Région des Pays de la Loire a mis en place en 2017 le dispositif Étoiles montantes afin d'identifier et d'accompagner les jeunes chercheurs les plus prometteurs. Le soutien régional leur donne les moyens de développer leurs projets de recherche en propre, afin qu'ils puissent accéder plus rapidement à une reconnaissance au niveau européen. En 2017, la Région a engagé plus de 1,4 million d'euros pour cette première édition du dispositif, accompagnant 13 projets sur des thématiques telles que la santé, l'énergie, l'industrie du futur, etc.

Collaboration de recherche publique/privée

La Région a voté en 2017 le soutien à six allocations de recherche. Les travaux menés par les doctorants bénéficiaires portent sur la recherche fondamentale dans des domaines clés qui intéressent les industriels de l'IRT Jules Verne, constituant la base de futurs projets de R&D appliqués. Ce programme

visé à renforcer le domaine du manufacturing, déjà considéré comme un domaine d'excellence dans l'Ouest, et alimentera entre autres le projet NEXT porté par l'Université de Nantes, dont l'un des axes est l'industrie du futur.

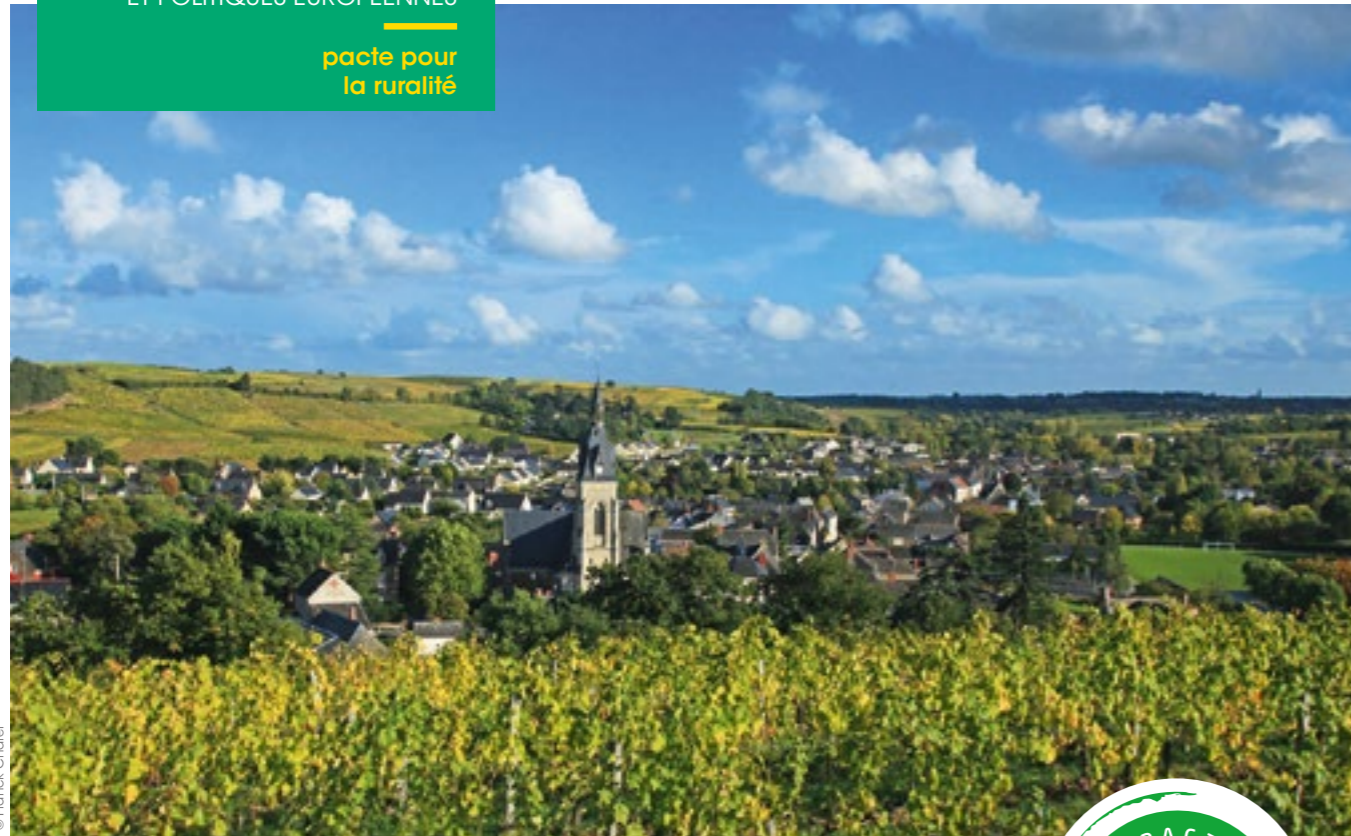
Enseignement supérieur : favoriser l'accueil et la mobilité des étudiants

Dans le cadre des priorités stratégiques de l'enseignement supérieur et de la recherche approuvées en décembre 2016, et face aux enjeux démographiques et aux besoins en formation, la Région soutient les établissements d'enseignement supérieur publics et privés dans leurs investissements immobiliers structurants et dans leurs projets d'innovations pédagogiques, notamment numériques. En 2017, elle a apporté son soutien à l'École de Design de Nantes à hauteur de 4,75 millions d'euros en vue de son implantation sur l'île de Nantes, et à l'ICAM à hauteur de 1,4 million d'euros en vue de la construction d'un nouveau bâtiment. Ces projets mobilisent également des crédits européens (FEDER) gérés par le Conseil régional.

La réhabilitation de l'IUT du Mans, projet de 5 millions d'euros accompagné à hauteur de 1,7 million d'euros par la Région, s'est vu attribuer un soutien complémentaire de 2 millions d'euros dans le cadre de l'avenant au CPER signé en janvier 2017, dont 1 million d'euros de participation régionale supplémentaire.

La Région a également attribué 2 millions d'euros pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et l'UFR de droit à Laval (ouverture prévue en septembre 2018), opération d'un montant total de 6 millions d'euros.

Enfin, elle confirme son engagement en faveur de la mobilité internationale des étudiants avec le dispositif Envoleo : en 2017, 3 300 bourses ont été attribuées à de jeunes Ligériens effectuant une mobilité de stage ou d'étude dans le cadre de leur cursus, et les conditions d'attribution ont été ajustées pour une meilleure prise en compte des éventuels cumuls de bourses.



© Franck Charel

Pacte pour la ruralité PROTÉGER ET DÉVELOPPER L'ESPACE RURAL



Avec 82 % de communes comptant moins de 2 000 habitants, l'espace rural constitue pour les Pays de la Loire un élément central d'identité et d'attractivité. Pour le protéger et le développer, la Région a lancé en 2016 son Pacte pour la ruralité. Une initiative dont les résultats ont pu être clairement mesurés en 2017, avec 100 % des mesures lancées et mises en œuvre.

Le Pacte régional pour la ruralité représente pour la Région un soutien financier de près de 300 millions d'euros d'ici à 2020. Après une année et demie de mise en œuvre, le bilan montre que les mesures du pacte se sont rapidement déployées avec d'ores et déjà des effets concrets. 100 % des mesures ont ainsi été engagées et plus de 2/3 sont d'ores et déjà totalement opérationnelles.

417 projets communaux aidés

Les mesures mises en œuvre répondent aux enjeux les plus importants pour les territoires :

- le désenclavement numérique et géographique,
- la couverture en téléphonie mobile,
- l'accès à la santé,
- le développement économique et le soutien aux PME,
- la formation,
- l'accompagnement des collectivités et des élus locaux.

177 millions d'euros de crédits liés directement à des mesures du pacte ont ainsi déjà été votés, en autorisation de programme et en autorisation d'engagement. 417 projets communaux ont été aidés pour leurs projets d'investissement, représentant un montant total de subventions de près de 14,3 millions d'euros dont 8,4 au titre du Fonds régional de développement des communes et 5,8 au titre du Fonds école. 10 communes ont



© Phovoir

été soutenues pour des projets de revitalisation de leurs centres bourg pour un montant total de plus de 914 000 euros. Un fonds régional de soutien a été créé pour structurer et renforcer l'offre commerciale : Pays de la Loire Artisanat-Commerce.

Renforcer la couverture numérique

En 2017, afin de permettre le déploiement du numérique dans les départements, le dernier protocole d'accord sur la base des nouveaux financements votés par la Région (118,8 millions d'euros) a été signé avec le Département de Maine-et-Loire. Il s'agit de financer



© Région Pays de la Loire / M. Gross

Aménagement du territoire et prospective

2017 a été l'année du lancement de l'élaboration du nouveau Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) prescrit par la loi NOTRe.

Une direction de projet dédiée a été mise en place en interne, et l'expertise externe des principaux partenaires de la Région a été mobilisée sur leur champ de compétences : l'agence régionale Territoires d'innovation sur un état des lieux régional, les trois agences d'urbanisme de Nantes, Angers et Saint-Nazaire sur la cartographie et les règles du schéma.

La concertation institutionnelle a abordé en transversalité le schéma, tandis qu'une concertation thématique a mobilisé les acteurs experts des onze domaines concernés. Cette concertation a donné lieu à une dizaine de contributions institutionnelles spontanées ainsi qu'à des rencontres : conférence régionale des SCOT, Fédération régionale de l'association des Maires ligériens (FRAMEL), métropoles... Le travail engagé en 2017 servira de socle à une démarche de prospective plus ambitieuse, "Pays de la Loire Horizon 2050", engagée suite à l'abandon du projet d'Aéroport du Grand Ouest.

des projets de montée en débit. Concernant la téléphonie mobile, une étude a été lancée en 2017 pour un montant de 100 000 euros afin d'établir un diagnostic territorial pour chaque opérateur afin de permettre une amélioration concertée de l'aménagement numérique des territoires des Pays de la Loire. Et pour permettre au grand public de contribuer à l'étude, l'application mobile Gigalis permettant de cartographier et évaluer la qualité de la couverture des Pays de la Loire en réseaux de téléphonie mobile 2G/3G/4G a été optimisée.

Réseau rural régional : valoriser les bonnes pratiques

Issu d'une initiative européenne, le Réseau rural est mis en place dans chaque région afin d'encourager les coopérations entre territoires. En Pays de la Loire, la Région a fait le choix de piloter et d'animer ce réseau, et d'en faire l'une des mesures de son Pacte régional pour la ruralité.

Le Réseau rural régional vise à contribuer aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il facilite le dialogue entre acteurs et contribue à valoriser les bonnes pratiques locales.

En 2017, il s'est focalisé sur deux thématiques : les démarches alimentaires territoriales et la mobilité en milieu rural. Deux journées d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur les démarches alimentaires ont été organisées, à La Flèche (72) et à Clisson (44).

Le Réseau rural régional a également fait monter en compétences les animateurs des Groupes d'action locale qui contribuent au développement de leur territoire à travers la démarche européenne LEADER. Pour les accompagner dans leurs pratiques professionnelles, des rencontres trimestrielles et des formations adaptées à leurs besoins sont organisées par le Réseau tout au long de l'année.

LE PACTE POUR LA RURALITÉ EN CHIFFRES

Fonds école



109
COMMUNES
AIDÉES
pour 4,4 millions
d'euros

Fonds régional de développement des communes



205
COMMUNES
AIDÉES
pour 6 millions
d'euros

Pays de la Loire Artisanat-Commerce



24
PROJETS
SOUTENUS
par la Région en 2017
pour 342 131 euros



300
MILLIONS
D'EUROS
mobilisés
d'ici à 2020

Engagement financier régional 2017-2020

150
MILLIONS D'EUROS
pour les Contrats Territoires
Région 2020 (CTR)

30
MILLIONS D'EUROS
pour les Contrats de
Développement Métropolitain
(CDM)

Les Contrats de territoire 2020
**PROXIMITÉ, ÉQUITÉ
ET LIBERTÉ**

À l'occasion du vote de son budget 2017, la Région des Pays de la Loire a mis en place sa nouvelle politique contractuelle 2017-2020 en faveur des territoires. La proximité, l'équité et la liberté sont les trois principes fondamentaux de cette politique renouvelée qui accompagne l'ensemble des territoires en fonction de leurs besoins et de leurs spécificités et apporte un soutien renforcé aux territoires les plus fragiles.

Cette nouvelle politique s'appuie sur deux outils :
les **Contrats Territoires Région 2020 (CTR)** pour les 68 intercommunalités et la commune de l'île d'Yeu et les **Contrats de Développement Métropolitain (CDM)** pour la métropole de Nantes et les communautés urbaines d'Angers et Le Mans. Chaque nouveau contrat doit comporter un volet transition énergétique.

Selon les modalités de mise en œuvre de ces contrats, approuvées par la Commission permanente de février 2017, **ils peuvent démarrer à l'expiration des anciens dispositifs (Nouveaux contrats régionaux)**. En 2017, 24 CTR (couvrant 26 intercommunalités) ont été approuvés, représentant 62,26 millions d'euros.

Territoires dont les CTR ont été approuvés en 2017 :

Loire-Atlantique	Communautés de communes d'Erdre et Gesvres, de la Région de Blain, de Châteaubriant-Derval, du Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois, d'Estuaire et Sillon, Sud Estuaire, du Pays d'Ancenis, Communauté d'agglomération de Pornic Pays de Retz, Communauté d'agglomération de Cap Atlantique
Maine-et-Loire	Communautés de communes Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance, Baugeois Vallée et Communauté d'agglomération de Mauges Communauté
Mayenne	Communautés de communes du Pays de Château-Gontier, du Pays de Craon, du Pays de Meslay-Grez
Sarthe	PETR de la Vallée de la Sarthe regroupant les Communautés de communes du Val de Sarthe, de Sablé-Sur-Sarthe, Loué - Brûlon - Noyen
Vendée	Communautés de communes de l'île de Noirmoutier, Communauté de communes Challans Gois Communauté, Communauté de communes des Terres de Montaigu - Rocheservière, Communauté de communes du Pays de Mortagne, du Pays de la Châtaigneraie, du Pays de Fontenay-Vendée et Communauté d'agglomération de La Roche-sur-Yon



**UNE ANNÉE
STRUCTURANTE
POUR LA SANTÉ**
en Pays de la Loire

2017 a été une année très structurante pour la santé en Pays de la Loire, avec l'adoption du Plan régional de prévention et d'éducation à la santé des jeunes en juin et le déploiement du Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous. La mobilisation de la Région s'est faite en partenariat étroit avec l'Agence régionale de santé.

Les quinze mesures du Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous, adopté en 2016 par l'Assemblée régionale, visent d'une part à renforcer l'offre de santé en priorité dans les territoires en difficulté, et d'autre part à anticiper l'avenir. Douze mesures sont d'ores et déjà opérationnelles.

À titre d'exemples :

• **14 Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)** ont été financées depuis le début du mandat dont 6 en 2017 regroupant 147 nouveaux professionnels de santé dont 47 médecins généralistes.

• **Un premier projet innovant** a été soutenu par la Région au titre du Fonds régional d'accompagnement à l'innovation en santé. Il s'agit de la **création d'un service médical de proximité à Laval**, au sein duquel douze médecins récemment retraités et deux stagiaires de fin d'internat proposent des consultations médicales quotidiennes, répondant ainsi à un besoin fort dans un quartier de Laval où il n'y avait plus de médecin traitant.

• **L'émergence de maisons de santé pluri-professionnelles universitaires (MSPU)** a également été engagée avec le soutien d'un projet de structuration de la recherche en soins primaires du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, permettant la mise en réseau d'une dizaine d'établissements de santé (MSP, centres de santé, cabinets de groupe), représentant 30 à 40 professionnels de santé impliqués dans des projets de recherche en soins primaires.

• Par ailleurs, en collaboration avec l'Agence régionale de santé, **la Région a organisé deux "Nuits de l'installation"** en octobre 2017 à Angers et Nantes pour sensibiliser les futurs professionnels de santé à l'installation dans les territoires en difficulté. Plus de 200 étudiants en médecine ont ainsi pu échanger autour des problématiques d'installation et rencontrer les représentants des territoires.

Santé des jeunes : priorité à la prévention

En matière de prévention, la Région a élargi son intervention à une approche globale de la santé des jeunes en ciblant les lycéens et les apprentis avec une attention particulière sur la prévention des addictions. Ces actions de prévention peuvent se faire soit à l'initiative d'établissements de formation, soit à l'initiative d'acteurs territoriaux, afin de mieux prendre en compte les jeunes dans leur milieu de vie. Pour accompagner ces différents acteurs, la Région a consolidé son partenariat pluriannuel avec les grands opérateurs régionaux de prévention.

6
**MAISONS DE SANTÉ
PLURI-PROFESSIONNELLES
financées en 2017**

2
**NUITS DE L'INSTALLATION
de futurs professionnels
de santé**



© Région Pays de la Loire / M. Grass

UNE EUROPE PLUS UTILE pour une Région plus efficace

La Région a voté en 2016 sa stratégie européenne dont l'un des objectifs est de saisir davantage les opportunités de financement offertes par l'Europe, afin de soutenir les projets ligériens créateurs d'emplois et de croissance.



Afin de sensibiliser les Ligériens aux enjeux européens, le site portail europe.paysdelaloire.fr a été lancé en mars 2017.

Par ailleurs, une communication grand public a été initiée à partir de visites d'entreprises ayant bénéficié de fonds européens pour développer leur activité – par exemple en novembre : Atlantic Bio GMP et Eripac – afin de promouvoir et d'expliquer concrètement l'utilité des fonds européens pour le territoire régional.

L'action "Jeunes ligériens, citoyens en Europe" du Programme d'Actions éducatives ligériennes a donné lieu à un travail sur l'Europe tout au long de l'année, à un déplacement au Parlement européen de Strasbourg de 111 jeunes lycéens et apprentis en janvier et à une restitution des travaux le 9 mai 2017 à l'occasion de la fête de l'Europe, à l'Hôtel de Région.

En parallèle, des réunions de sensibilisation ont été organisées à destination de divers acteurs ligériens pour optimiser l'usage des fonds et programmes : LIFE, INTERREG, Erasmus+... Une session de formation en décembre 2017 est venue compléter l'expertise des animateurs Europe de la Région.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Visites d'Atlantic Bio GMP et d'Eripac, novembre 2017

Mieux bénéficier des opportunités européennes

En février 2017, l'événement de lancement du projet CLIPPER s'est tenu en Pays de la Loire. CLIPPER a vocation à améliorer la compétitivité des PME du secteur des industries maritimes et valoriser le potentiel régional à l'échelle européenne. Il a déjà donné lieu à un diagnostic territorial des industries maritimes en Pays de la Loire.

La Région a adopté en juillet 2017 le dispositif Cap Europe, doté d'une enveloppe annuelle de 35 000 €. Son rôle est d'encourager les Ligériens à participer à des projets de coopération transnationale.

Elle s'est également engagée dans le dispositif expérimental ACE 2020 en septembre 2017, avec une enveloppe annuelle de 75 000 € : pour aider les porteurs de projets dans la rédaction de leur dossier et augmenter leurs chances d'obtenir des subventions européennes, la Région finance un à onze jours d'accompagnement – par porteur de projet – par un consultant expert européen.

En septembre également, elle a initié le Hub Europe, un espace de travail pour une meilleure prise en compte des intérêts des acteurs ligériens de la recherche et de l'innovation à l'Europe.

Pays de la Loire Europe : un Bureau à Bruxelles dédié à la Région

Créé en janvier 2017, le bureau de représentation des Pays de la Loire à Bruxelles a pour mission, en lien avec la Direction des politiques européennes, d'identifier les appels à projets pertinents, de représenter et défendre les intérêts des acteurs des Pays de la Loire auprès des institutions européennes et d'assurer la présence de la Région et des acteurs au sein des réseaux.

En 2017, la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, les Départements de Maine-et-Loire, de la Vendée et de la Loire-Atlantique y ont adhéré aux côtés de la Région et des trois chambres consulaires, membres fondateurs.

Présidence de la Commission Arc Atlantique (CAA)

Les 17 Régions européennes de la CAA se sont réunies aux Sables d'Olonne les 2 et 3 mars 2017 dans le cadre de la 28^e Assemblée générale, sous la présidence des Pays de la Loire. En accord avec les orientations stratégiques présentées par la Région Pays de la Loire, des actions concrètes ont été menées en 2017 pour renforcer l'influence de la CAA sur la scène européenne :

- position politique sur l'impact du Brexit dans les régions Atlantique, déclaration politique sur l'obligation de débarquement,
- renforcement de la mobilisation politique autour d'enjeux clés pour les régions Atlantique,
- échanges réguliers avec les institutions européennes pour faire remonter les messages importants des régions de l'Arc Atlantique,
- mobilisation des groupes de travail de la CAA afin de répondre à des appels à projets européens.

Fonds européens : soutenir les projets du territoire

101,6 millions d'euros de fonds européens ont été attribués par la Région en 2017.



FSE : 10 projets soutenus pour un montant de 6,9 millions d'euros

Soutien aux actions de développement de la qualité de l'apprentissage dans 9 CFA (URMA, BTP, Rieffel, Agri Laval...), à l'Apprentibus, à la formation des détenus à l'acquisition de compétences clés.



FEDER : 111 projets soutenus pour un montant de 35,1 millions d'euros

Acquisitions d'équipements scientifiques, projets de R&D (Mammonext, BeeBot, Mécachrome), espace numérique de travail en Mayenne et en Loire-Atlantique, soutien à la CCIR pour la mise en œuvre des dispositifs DINAMIC et TRIA, Incubateurs (Atlantpole, Laval Mayenne Technopole, IMT École des Mines), rénovation thermique de 437 logements sociaux, soutien à l'aménagement de pôles d'échange multimodaux (Nantes Clisson, Savenay), pistes cyclables, animation sites Natura 2000



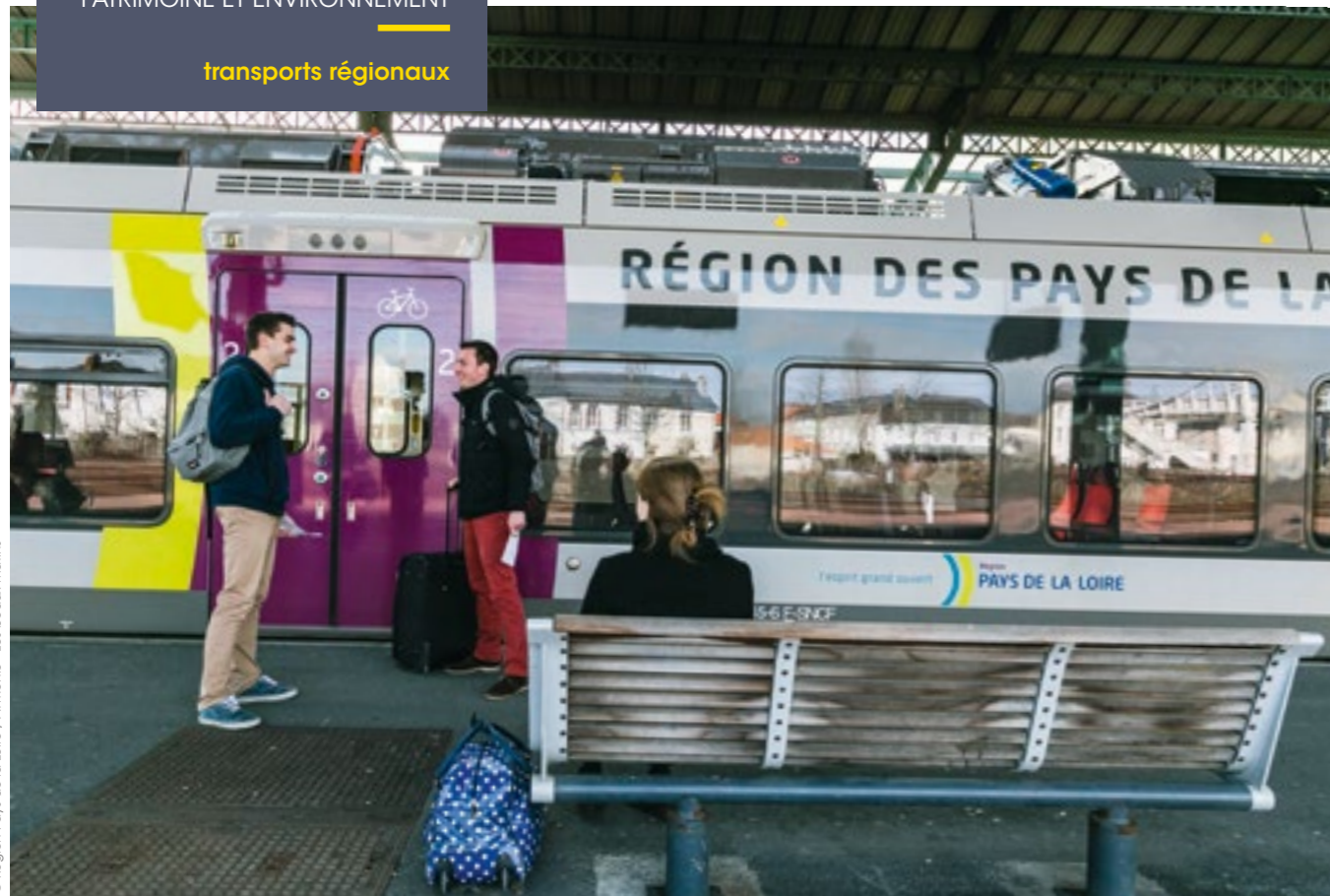
FEADER : 5 674 projets soutenus pour un montant de 57,7 millions d'euros

Soutien à la conversion et au maintien en agriculture biologique, mesures agroenvironnementales et climatiques, indemnité compensatrice de handicaps naturels, investissements de modernisation des exploitations agricoles, soutien au développement des industries agroalimentaires, mise en œuvre des contrats sur les territoires Natura 2000, reboisement et desserte forestière, soutien à l'animation de la mise en œuvre de la démarche LEADER...



FEAMP : 54 dossiers soutenus pour un montant de 1,9 million d'euros

Investissements dans une quarantaine de petites exploitations aquacoles, remotorisation de trois navires de pêche pour davantage d'efficacité énergétique, installation de huit jeunes pêcheurs et création d'un atelier de transformation de poissons d'eau douce.



© Région Pays de la Loire / A. Monié - Les beaux matins

TER : AUGMENTER L'OFFRE DE TRANSPORT ET LA QUALITÉ DE SERVICE

L'année 2017 a été historique avec la prise de compétence de l'ensemble des transports autocars interurbains, scolaires et des services à la demande dans le cadre du transfert de compétence de la Loi NOTre. Elle a aussi été marquée par l'inauguration de la liaison Nantes-Angers-Laval-Rennes via la virgule de Sablé-sur-Sarthe et la mise en œuvre du cadencement généralisé des services ferroviaires sur le réseau régional.

Une offre de transport et une fréquentation TER en hausse

Au total, l'offre de transport aura augmenté de 8,5% par rapport au plan de transport 2016. La contribution régionale s'élève à 147 millions d'euros avec des charges représentant un montant de 203 millions pour un montant de recettes attendu de 53 millions.

Sur l'année 2017, la fréquentation, en nombre de voyages, aura augmenté de 5% et les recettes de 7%.

Un plan de sauvetage pour la ligne Clisson-Cholet

Sur la section Clisson-Cholet, qui fait partie de l'axe ferroviaire Nantes-Cholet, reliant les deux principaux bassins d'emplois de la région, des risques de ralentissements des trains, voire de fermeture de la ligne étaient envisagés dès 2018 par SNCF Réseau en l'absence de travaux rapides. Alors qu'il s'était engagé à en financer une partie à hauteur de 6,7 millions d'euros, l'État n'avait pas encore versé cette somme à la fin de l'année. La Région des Pays de la Loire a donc décidé en décembre 2017 d'avancer ce montant pour sauver la ligne Clisson-Cholet, en plus

de son propre financement de 33,2 millions d'euros (soit 71,6% de la somme globale).

Les bénéfices du cadencement

Le cadencement mis en place le 2 juillet 2017 a amélioré qualitativement l'offre de transport ferroviaire en accroissant la lisibilité des horaires TER, en optimisant les correspondances et en organisant les trains selon les types de déplacements (inter ville, périurbain, maillage régional). Le cadencement s'est également accompagné de la mise en place de trains périurbains et du renforcement des fréquences sur certains axes avec des trains supplémentaires.



© DDSP

Sécurité : gratuité des TER pour les forces de l'ordre armées

Afin de soutenir l'action des forces de l'ordre au profit de la sécurité des usagers des transports régionaux, la Région a adopté, en novembre 2017, la gratuité pour les forces de l'ordre sur leurs trajets domicile-travail en TER. En effet, leur présence peut être décisive en cas de problème de sécurité à bord. Fin 2017, 84 cartes avaient déjà été demandées et envoyées en un mois seulement.

Étude du schéma directeur Nantes - Angers - Sablé-sur-Sarthe

L'année 2017 a permis d'engager l'élaboration partenariale d'un schéma directeur ferroviaire de l'axe Nantes - Angers - Sablé-sur-Sarthe et des nœuds des gares de Nantes et Angers. En effet, sur cet axe le plus fréquenté de la région, les circulations des TGV, TER, et du fret sont très denses et le moindre dysfonctionnement engendre des perturbations conséquentes. Le schéma directeur vise à définir les solutions permettant d'accroître la performance : capacité, temps de parcours, fiabilité, régularité. Objectif : définir l'infrastructure cible des nœuds ferroviaires des gares de Nantes et Angers à long terme.

Étude sur la ligne Nantes-Bordeaux

Les temps de parcours sur l'axe ferroviaire Nantes-Bordeaux se sont fortement dégradés depuis 2015 (+ 50 minutes) en raison de la vétusté des voies. Il existe un risque avéré de fermeture de l'axe à court terme. Pour y faire face, la Région a mené des négociations avec l'État qui ont conduit à la signature en 2017 d'un avenant au Contrat de plan État-Région. Il permet de porter l'enveloppe prévue pour ce projet, initialement de 80 millions, à 92 millions d'euros afin de financer les travaux sur ces voies, et dont la mise en service est envisagée fin mai 2021. La nouvelle signalisation innovante "NEXT REGIO" à fibre optique, dont bénéficiera cette ligne, sera plus fiable pour l'exploitation, plus évolutive et offrira une sécurité encore renforcée.



© Région Pays de la Loire / M. Gross

Nouvelle convention SNCF-Région : améliorer la qualité de service des TER

En 2017, la Région a négocié avec SNCF une nouvelle convention définissant les relations entre les deux organisations pour l'exploitation des TER. Cette convention répond à quatre priorités, prescrites par la collectivité :

- un aménagement équilibré du territoire,
- une exigence en matière de qualité de service nettement renforcée,
- une performance économique accrue
- la préparation de l'ouverture à la concurrence.

Il aura fallu plus d'un an de négociations pour que la Région des Pays de la Loire et SNCF s'accordent sur cette nouvelle convention qui régit depuis le 1^{er} janvier 2018 l'exploitation des services ferroviaires régionaux. Elle sera effective jusqu'en 2023, avec une clause de revoyure à mi-convention pour définir la trajectoire économique sur 2021-2023. La collectivité et SNCF se sont notamment accordées sur des dispositions conventionnelles novatrices et uniques en France. La mesure de la qualité de services prend désormais en compte les retards et suppressions, pour se rapprocher au plus près du vécu des usagers. La SNCF s'expose, en cas de non-respect, à un malus annuel pouvant atteindre jusqu'à 1,3 million d'euros. Il était quatre fois moins important jusqu'ici.

LE TER EN 2017 EN CHIFFRES



Nantes-Laval

5

ALLERS -RETOURS
CRÉÉS

Offre de transport
+ 8,5%

Laval-Paris

20

MINUTES
GAGNÉES

18,77
MILLIONS DE VOYAGEURS TER
en Pays de la Loire



Sensibilisation des élèves à la sécurité en transport scolaire, Beaufort-en-Anjou.

DE NOUVELLES COMPÉTENCES TRANSPORTS EN 2017 : ORGANISER LA CONTINUITÉ DU SERVICE

Le 1^{er} septembre 2017, la Région est devenue compétente en matière de transports maritimes, interurbains et scolaires. Les Départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée qui géraient auparavant cette compétence lui ont ainsi transféré environ 90 agents, les budgets et les contrats associés à ces missions.

Pour assurer au mieux la rentrée scolaire et transporter les 140 000 élèves ligériens utilisant quotidiennement un car pour se rendre dans un établissement scolaire, la Région a inscrit son action dans la continuité des politiques de transports instaurées par les Départements. Les équipes dédiées à cette compétence restent implantées en proximité. 2017 a été consacrée aux nombreuses tâches nécessaires pour assurer la reprise des réseaux (transfert des contrats, logiciels, etc.). Un vaste chantier, visant à tirer profit des synergies entre les cinq réseaux et à améliorer l'intermodalité entre le train et le car, a également été lancé.

Plus de sécurité dans les cars : une priorité régionale

Pour sa première année en tant que responsable des services de transports scolaires, la Région a fait de la sécurité une priorité.

Avant de présenter un plan d'actions sur le sujet en 2018, les élus régionaux sont allés sur le terrain, dans les établissements desservis par les services régionaux de transports scolaires, à la rencontre des jeunes, mais aussi des principaux de collèges et de tous les acteurs concernés pour identifier les attentes.

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, et Roch Brancour, président de la commission Transports, mobilités et infrastructures, ont ainsi par exemple participé en novembre à une opération de sensibilisation des élèves à la sécurité des transports scolaires au collège Molière de Beaufort-en-Anjou (49).



Prise de compétence du transport maritime entre le continent et l'île d'Yeu

En 2017, la Région des Pays de la Loire a signé une convention d'une durée de cinq ans afin de déléguer sa nouvelle compétence de transports maritimes vers l'île d'Yeu au Département de la Vendée, qui l'assurait jusqu'ici.

La Région a également préparé le transfert de propriété des trois navires de la flotte actuelle au 1^{er} janvier 2018. De plus, les études engagées par le Département pour le renouvellement du cargo INSULA OYA II, construit en 1981, ont été poursuivies.



La future gare de Nantes.

FAVORISER LA MOBILITÉ ROUTIÈRE ET FERROVIAIRE

Pôles d'échanges multimodaux, Plan routier régional, étude sur le franchissement de la Loire : la Région, compétente sur l'aménagement du territoire, travaille en partenariat avec les Départements et les métropoles pour favoriser les mobilités de tous les Ligériens.

Une nouvelle gare pour les Pays de la Loire

La pose de la première pierre du réaménagement de la gare de Nantes a eu lieu le 6 décembre 2017 sur l'un des éléments porteurs de la future rue-mezzanine, qui reliera les gares nord et sud. Ce chantier d'un coût total de 67,8 millions d'euros, soutenu par la Région à hauteur de 34,13 millions d'euros (soit 50,35 %), est une partie importante du projet de Pôle d'échanges multimodal, estimé pour sa part à 132,3 millions d'euros et dont le Conseil régional est l'un des principaux financeurs avec Nantes Métropole. Après une phase de travaux préparatoires de six mois, la construction de la mezzanine-passerelle de la gare de Nantes a démarré en septembre 2017. Emblématique du projet confié à l'architecte Rudy Ricciotti associé au groupement Demathieu & Bard, elle sera livrée début 2020. Elle permettra d'augmenter la capacité d'accueil de la gare et d'améliorer la fluidité des déplacements alors que 80 000 trains TER partent ou arrivent dans la capitale régionale chaque année. Le nouveau pôle d'échanges multimodal (PEM) est la locomotive de l'ambition ferroviaire régionale.

Pôles d'échanges multimodaux

Les travaux de deux autres PEM ont été lancés, à Saint-Nazaire et à Savenay. A Saint-Nazaire, où la priorité est donnée à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les travaux ont démarré en mai 2017. Le programme s'élève à 18,7 millions d'euros dont 25 % financés par la Région.

À Savenay, troisième gare régionale en termes de fréquentation avec 2 680 voyageurs par jour, les travaux de SNCF Réseau portent sur la mise en accessibilité des quais de la gare. Le chantier, démarré en mars 2017, doit s'achever en juillet 2018. La Région contribue fortement à la réalisation de ces travaux, avec une participation de 2,28 millions d'euros, soit 41,5 % du coût prévisionnel.

Plan routier régional : renforcer les axes routiers d'intérêt régional

Deux tiers des déplacements domicile-travail des Ligériens et 95 % du transport terrestre se font par la route. La Région s'est donné comme priorité, avec le plan routier régional, le désenclavement de tout le territoire. 2017 a été l'année de mise en place de ce plan, notamment en Maine-et-Loire (4,97 millions d'euros d'aide régionale pour un aménagement de section à 2x2 voies sur la RD 775 entre Le Lion d'Angers et La Membrolle) et en Vendée avec l'aménagement d'une section à 2x2 voies sur 3 500 mètres entre Aizenay et la rivière La Vie (4,332 millions d'euros).



Travaux de contournement de Château-Gontier.

La Région relance le projet d'un nouveau franchissement de la Loire

La Région des Pays de la Loire a engagé une réflexion pour une nouvelle solution de franchissement de la Loire en aval de l'île de Nantes destinée à désengorger le pont de Cheviré. Elle pilote l'étude exploratoire qui a démarré en septembre 2017 ; ses conclusions sont attendues pour la fin 2018. Cette étude est réalisée en partenariat avec Nantes Métropole, l'État, les Départements de Loire-Atlantique et de Vendée. L'étude prendra en compte les contraintes de faisabilité, d'insertions urbaines et environnementales, afin de présenter trois scénarios d'aménagement. D'un coût de 233 000 euros, elle est financée par la Région avec une participation de l'État de 37 500 euros.



Énergie et environnement ACCOMPAGNER UNE GESTION DURABLE DU TERRITOIRE

DÉVELOPPER LA MOTORISATION ALTERNATIVE ET LES RÉSEAUX INTELLIGENTS

Après l'adoption de la Feuille de route sur la transition énergétique en 2016, l'année 2017 a été consacrée à la mise en œuvre de ses mesures avec notamment :

- le développement des énergies renouvelables, en particulier avec le soutien à 10 projets de méthanisation,
- l'étude de faisabilité d'un fonds d'intervention pour les énergies renouvelables,
- le soutien à la réhabilitation thermique de l'habitat pour les particuliers, des bâtiments publics, des logements communaux ou intercommunaux,
- le soutien à la construction ou à la réhabilitation thermique des logements pour les jeunes,
- la construction de lycées HQE, voire encore plus performants (Carquefou et Nort-sur-Erdre ont été retenus à l'appel à projet national de l'Ademe « E+C »).

Objectif : première région sur les motorisations alternatives



GNV, mais aussi électrique, voire hydrogène. La mobilité durable a été le thème de la première campagne régionale en faveur de la transition énergétique, fin 2017. Elle visait à promouvoir l'électromobilité auprès du grand public.

La Région a pour ambition d'être à la première place en matière de motorisations alternatives d'ici à 2021. Elle accompagne les acteurs et les territoires dans le développement des mobilités notamment

En termes de mobilité gaz, la Région favorise le développement du maillage en station GNV qui offre un débouché pour les producteurs de biométhane. Dans ce cadre, elle a financé trois stations en 2017 à Mortagne-sur-Sèvre (85), Château-Gontier (53) et La Chaize-le-Vicomte (85). En termes de mobilité électrique, la Région a soutenu l'implantation de 37 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques dans les cinq départements et vise un réseau de 550 bornes publiques en 2018. Ces nouvelles installations permettront de réduire la distance maximale entre deux bornes à 80 km. C'est pour les usagers une véritable amélioration du service car le temps de recharge minimal sur les nouvelles bornes rapides peut être de 20 à 30 minutes seulement contre 1 à 2 heures auparavant. La Région a également apporté son concours au pôle métropolitain Le Mans-Sarthe qui a lancé un service d'auto-partage électrique dans six communes. Enfin, elle finance le prototypage d'un véhicule hydrogène à haut rendement énergétique porté par les étudiants de l'École supérieure des techniques aéronautiques et de la construction automobile de Laval.

SMILE : développer les réseaux énergétiques intelligents

Lancée à la fin de l'année 2016 pour accompagner les entreprises et les territoires qui portent des projets de réseaux énergétiques intelligents, l'Association SMILE compte désormais près de 200 adhérents. 2017 a été une année riche en avancées collectives : création et adoption des statuts de l'association, adoption d'une offre d'accompagnement aux entreprises et aux collectivités, homologation de douze projets.

UNE ANNÉE DE TRAVAIL DE FOND POUR LA BIODIVERSITÉ

En 2017, la Région a mené un travail de coordination avec dix organisations impliquées dans la préservation de la biodiversité, ce qui a permis d'améliorer le dialogue partenarial. Ses négociations avec les quatre Parcs naturels régionaux ont conduit à renouveler les conventions triennales en les orientant notamment vers une plus grande coopération avec les collectivités territoriales. Une action particulière avec le Parc de Brière a été menée pour l'accompagner dans la redéfinition de son projet stratégique. La Région soutient financièrement les 20 réserves naturelles régionales, qui sont autant d'outils pédagogiques à la disposition des Ligériens.

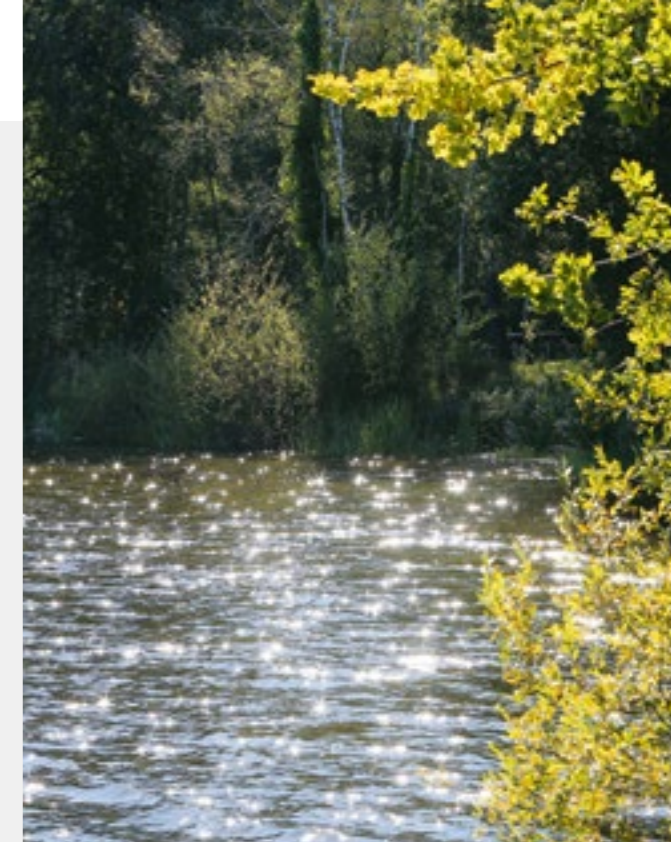
Chef de file pour la biodiversité, la Région a mis en place un comité de pilotage composé des Départements, de l'État, de l'Agence de l'eau et de l'Agence Française pour la biodiversité ; il s'est réuni à deux reprises en 2017. Cette dynamique collective est mobilisée sur la définition d'une stratégie régionale biodiversité 2018-2023.

Fin 2017, une concertation a mobilisé dix groupes de travail rassemblant près de 300 participants de 80 structures différentes, en vue de l'adoption de la stratégie en 2018.

Par ailleurs, deux entreprises ont été soutenues dans le cadre du nouvel appel à projet "entreprises et biodiversité" destiné à promouvoir la biodiversité comme vecteur d'innovation et de développement : SAS Biotope Nantes (étude des milieux marins et de la mégafaune par observation aérienne) et la société Florentaise SA (équipement de défibrage et de lavage-essorage d'écorces de bois afin de préserver les tourbières et leurs zones humides).

GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La loi NOTRe a confié aux Régions l'élaboration du plan de prévention et de gestion des déchets ainsi que du plan d'action économie circulaire. Une consultation de 450 structures a été organisée en mars, puis 16 groupes thématiques ont travaillé jusqu'à la journée d'échanges du 10 octobre. Ils ont ensuite donné lieu, le 1^{er} décembre, à un avis positif de la Commission consultative d'élaboration et de suivi.



EAU : L'URGENCE D'AGIR

La publication, en février 2017, des résultats de la campagne d'analyse de la qualité de l'eau pour 2014 de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne fait apparaître que les Pays de la Loire ont les plus mauvais résultats du bassin avec 11 % en moyenne de masses d'eau en bon état, loin de l'objectif de 37 % à l'horizon 2021 fixé par la Directive cadre européenne sur l'eau. Cette lente dégradation n'est plus acceptable face au risque de contentieux européen mais également au regard de l'importance stratégique de l'eau pour de nombreux secteurs (agriculture, tourisme, conchyliculture, industrie, qualité des milieux et des paysages...). La Région a donc engagé l'élaboration d'un programme "Life" intégré REVERS'EAU qui permet un effet-levier sur d'autres projets grâce à d'autres fonds européens. Elle a obtenu pour cela, en décembre 2017, un accompagnement de la Commission européenne pour une assistante technique. Le projet régional devra être déposé en septembre 2018 pour être retenu par la Commission européenne à l'horizon 2020 et mis en œuvre sur une période de 6 à 10 ans, avec un financement européen à hauteur de 60 % sur un projet qui pourrait coûter de 16 à 20 millions d'euros.

BÂTIR UNE AMBITION MARITIME PARTAGÉE

Parce que la mer est notre avenir, la Région souhaite construire une stratégie pour valoriser ses atouts et jouer collectif pour peser sur les décisions nationales et européennes. Installée le 30 juin 2017 et coprésidée avec l'État, l'Assemblée régionale de la mer et du littoral réunit collectivités, acteurs économiques, experts et associations. Lieu de dialogue, elle a pour mission d'éclairer la Région et l'État dans la définition et la mise en œuvre d'une ambition maritime partagée. Ses premières séances de travail ont été consacrées à la préparation du document stratégique de l'État pour la façade Nord-Atlantique-Manche-Ouest, qui rassemble les Pays de la Loire et la Bretagne, mais aussi de la stratégie régionale adoptée mi-2018.



Usine Gruau de Laval.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

En 2017, la Région a mis en œuvre sa nouvelle stratégie économique votée en 2016 pour favoriser l'emploi en proximité, dans un rôle renforcé par la loi NOTRe (fin de la compétence économique des départements). Compte-tenu des besoins importants exprimés par les acteurs ligériens, le soutien régional a ainsi été augmenté en 2017 de 29,1 millions d'euros par rapport à 2016. Il dépasse les 27,6 millions d'euros attribués à la Région au titre du fonds de soutien national mis en place pour permettre aux Régions d'assumer leurs nouvelles responsabilités économiques (dont 12,3 millions d'euros ont déjà été versés durant l'exercice 2017). Cependant, alors que l'échelon régional s'affirme comme leader sur le champ du développement économique, l'État a, malgré des besoins avérés, décidé de supprimer le fonds de soutien au-delà de 2017, ce qui laisse augurer des difficultés de financement de cette politique à l'avenir.

Le Contrat de croissance entreprise, une nouvelle relation de confiance Région-entreprises

Avec son Contrat de croissance entreprise, la Région propose depuis 2017 une nouvelle philosophie d'action qui associe :

- plus de proximité, avec la présence sur chaque territoire d'un développeur économique de l'Agence régionale qui travaille en étroite collaboration avec les collectivités et les chambres consulaires pour conseiller l'entreprise dans son projet de développement,
- plus de simplicité, avec une boîte à outils d'aides et de dispositifs d'accompagnement, conçue et mise en œuvre par la Région et ses partenaires autour de trois piliers : conseil et stratégie, financement et performance pour accompagner l'innovation et l'export.



Plus de simplicité, c'est aussi un accès simplifié et dématérialisé aux aides et dispositifs d'accompagnement grâce au site www.entreprisespaysdelaloire.fr.

- plus d'efficacité avec, pour la première fois, la possibilité pour les entreprises de partager leur expérience d'utilisateur pour participer à l'amélioration de la qualité du service rendu.

L'action de la Région au service des entreprises a porté ses fruits dès 2017 :

- Près de 100 projets de transmission/reprise soutenus avec 1 050 emplois maintenus,
- 50 entreprises accompagnées au titre de l'Industrie du futur.

En 2017, la création d'entreprises a été particulièrement dynamique en Pays de la Loire avec une hausse de 11% (contre 4,2% à l'échelle nationale).

Pays de la Loire Accélérateur : 14 entreprises ligériennes à la première école des entrepreneurs

En France, les PME ne parviennent pas à grandir aussi vite que chez nos voisins européens (1 % des entreprises en France ont plus de 50 salariés contre 3 % en Allemagne). Pour y remédier, la Région et Bpifrance se sont associés pour expérimenter un nouveau dispositif : Pays de la Loire Accélérateur. Ce parcours de deux ans accompagne les dirigeants de PME à fort potentiel de croissance. Volontairement sélectif, il conjugue expertise de haut niveau, mise en réseau et accompagnement personnalisé. Pour un investissement de 1,5 million d'euros, ce programme est cofinancé à hauteur de 49 % par la Région, 12 % par Bpifrance et 39 % par les entreprises.



Composée de 14 dirigeants de PME représentant à parité le secteur des services et de l'industrie, la première promotion de Pays de la Loire Accélérateur a démarré en septembre 2017.

INDUSTRIE DU FUTUR : consolider les emplois d'aujourd'hui et préparer ceux de demain

Pour aider les entreprises à se saisir des grandes mutations – numérique, industrielle, énergétique –, la Région a adopté en mars 2017 un Plan pour l'industrie du futur à destination des entreprises de l'industrie au sens large. En 2017, elle a engagé plus de 17 millions d'euros sur quatre axes :

1/ Parcours incitatif de modernisation individualisé pour les PME

Deux appels à manifestation d'intérêt ont été lancés en 2017 et 42 dossiers ont pu être accompagnés pour un montant de 1,9 million d'euros. Neuf projets structurants d'innovation ont été accompagnés en 2017 pour un montant de 6,1 millions d'euros.

2/ Le soutien aux programmes de progression collective

Pour chaque filière, la Région prévoit de soutenir une démarche collaborative des entreprises dans un objectif de progression collective. Cinq projets collectifs ont été soutenus en 2017 dans les domaines de la navale, de l'aéronautique et de l'électronique notamment, pour un montant total de 1,6 million d'euros.

3/ Le renforcement de l'avance technologique des Pays de la Loire sur l'industrie du futur

Au 31 décembre 2017, on recense 3,1 millions d'euros de crédits régionaux consacrés au soutien aux plateformes du CEA et de l'IRT Jules Verne, six thèses en recherche amont pour alimenter l'IRT, 14 projets de recherche financés au sein du RFI Atlantic 2020, 3 millions d'euros mobilisés via le fonds Pays de la Loire Innovation (renforcé du PIA 2) sur 41 projets d'entreprises, et cinq projets accompagnés dans le cadre de RéSolutions à hauteur de 100 000 euros.

4/ La formation des opérateurs du futur

Dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage, cinq formations dans l'industrie et huit en informatique/numérique ont été ouvertes à la rentrée 2017.



French Fab

A l'issue d'un travail de fond initié dès l'été 2017, les Pays de la Loire ont été la première Région à relayer ce label lancé en mai 2017 par Bpifrance en vue de :

- réconcilier les jeunes avec les métiers industriels,
- valoriser l'excellence et la modernité de l'industrie régionale,
- encourager les industriels à "chasser en meute" aux niveaux national et international.

Un plan régional POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Avec ce plan voté en juin 2017, la Région entend renforcer les atouts numériques du territoire, diffuser les enjeux de la numérisation dans les filières stratégiques de l'économie ligérienne, et être identifiée comme un territoire d'excellence numérique.

L'action vise notamment à développer la filière numérique ligérienne ainsi qu'une offre de formation adaptée, et à renforcer les synergies régionales.

Adopté en juillet 2017, Pays de la Loire Investissement numérique en est une première déclinaison opérationnelle. En complément du dispositif Pays de la Loire Conseil qui aide les PME dans leur recherche d'une stratégie numérique, ce dispositif accompagne les entreprises de moins de cinquante salariés pour l'acquisition d'outils numériques contribuant à la création d'une chaîne numérique globale, qui permet de gagner en productivité et créer de la valeur. Il a connu dès 2017 un fort succès avec le financement de 16 dossiers.



ALFI Technologies.

Accompagner LES TPE LIGÉRIENNES

Parce que le tissu de TPE est essentiel à la vitalité de tous les territoires ligériens et à la création d'emplois, 2017 a vu le lancement de trois nouveaux dispositifs régionaux dédiés aux TPE :

Pays de la Loire Commerce-Artisanat

En Pays de la Loire, le commerce et l'artisanat représentent respectivement 28 % et 34 % des activités de l'économie résidentielle. La Région a souhaité les remettre au cœur de l'économie régionale en adoptant en juillet 2017, en concertation avec les réseaux consulaires, le dispositif Pays de la Loire Commerce-Artisanat. 39 projets ont déjà été soutenus dans les cinq départements avec un montant d'aide moyen de 14 000 euros.



© RPDL / P. Chabot - Les beaux matins

Pays de la Loire Transmission Reprise

Il vise à octroyer des prêts d'honneur à des repreneurs soutenus par les réseaux d'accompagnement locaux afin de créer un véritable effet levier favorisant la réussite du projet. L'objectif est de doubler le nombre de projets de transmission - reprise accompagnés en cinq ans. Depuis son lancement en avril 2017, le dispositif est très sollicité avec 98 projets représentant 1 041 emplois maintenus ou créés.

Pays de la Loire Prêts TPE/PME

La Région soutient une nouvelle offre de prêts de Bpifrance ciblée sur le financement des dépenses des TPE/PME. Ce prêt de 10 000 à 50 000 € d'une durée de cinq ans est obligatoirement adossé à un autre financement privé. Six mois après son lancement, 32 entreprises en ont déjà bénéficié.

RENFORCER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Approuvé fin 2016, le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs a donné en 2017 ses premiers résultats :

- 12 projets d'agritourisme et d'oénotourisme soutenus,
- ouverture des nouvelles Routes des Vins du Val de Loire (18 boucles), en collaboration avec les Conseils départementaux,
- mise en place d'un volet "Destinations touristiques" dans les Contrats Territoires-Région,
- création d'un dispositif unique "Pays de la Loire Investissement Touristique" mieux adapté à chaque projet. En 2017, 13 prêts ont été accordés pour un montant de près de 1 million d'euros.
- 1,1 million d'euros consacrés à des investissements d'itinéraires cyclables.



Tourisme fluvial en Mayenne.

© RPDL / Ouest Médias

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Région a signé en mars 2017 avec l'État et la Chambre régionale de l'ESS la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire. L'intervention régionale auprès des entreprises de l'ESS en 2017 représente :

- 25 prestations d'accompagnement d'entreprises en difficulté,
- 615 jours de conseil pour 180 entreprises,
- 15 entreprises bénéficiaires de Pays de la Loire Conseil,
- trois reprises d'entreprises, deux créations et une transformation d'association en SCOP dans le cadre du dispositif Capital SCOP.

IMPLANTATION DU CEA

Le 20 juillet 2017, ont été inaugurées trois plates-formes technologiques du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) au service des industriels et des acteurs régionaux de la recherche dans les domaines des énergies marines et de la gestion de l'énergie et du manufacturing avancé.

Soutenu par la Région, le CEA déploie depuis quatre ans sa mission d'accélérateur d'innovation au plus près des acteurs locaux et de leurs besoins via une équipe dédiée et désormais installée au cœur du Technocampus Océan. Éléments de compétitivité de la R&D régionale, les plates-formes que le CEA a installées ont bénéficié d'un investissement régional de 7,5 millions d'euros. Afin de poursuivre le déploiement du CEA Tech en Pays de la Loire, un nouveau bâtiment sera bientôt construit pour continuer à accompagner les entreprises ligériennes.

ACCOMPAGNER L'INNOVATION

La Région et Bpifrance accompagnent l'innovation dans les PME avec les outils du Fonds Pays de la Loire Innovation. En 2017, 328 projets ont été soutenus pour un montant de près de 15 millions d'euros. De plus, au titre du PIA 2, sept dossiers ont été soutenus en 2017 pour un montant total de 940 000 euros.



© Région Pays de la Loire / A. Monié - Les beaux matins

LA STRATÉGIE RÉGIONALE AGRI-ALIMENTAIRE EN ACTION

Adoptée fin 2016, la Stratégie agri-alimentaire régionale se fonde sur quatre priorités : créer, rayonner, protéger et fédérer. En 2017, la Région a poursuivi sa mise en œuvre, via notamment :

- la revalorisation de la dotation jeune agriculteur, afin de répondre à l'enjeu majeur du renouvellement des générations,
- la mise en place avec la SAFER d'un dispositif de portage foncier en faveur de l'installation en agriculture,
- la poursuite du Plan de modernisation des exploitations agricoles avec deux nouveaux appels à projets qui ont permis d'accompagner 758 projets, soient 29 millions d'euros d'aides mobilisées en 2017 sur le PCAE élevage,
- 55 projets d'innovation accompagnés pour un montant de 5,5 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le contexte des crises sanitaires qui touchent plus particulièrement les filières avicole et cunicole, la Région a voté une autorisation de programme de 800 000 € pour la mise en œuvre de projets visant à améliorer de la biosécurité.

SIX MILLIONS D'EUROS pour la filière équine

À l'issue d'une concertation avec les acteurs, un plan de développement de la filière équine ligérienne a été approuvé par le Conseil régional le 17 mars. Ce plan mobilisera pour cette filière stratégique plus de 6 millions d'euros sur la période 2017-2020. Il s'est traduit en 2017 par :

- le financement, par la Région, d'un poste de chargé de mission responsable de l'animation du Conseil des équadés,
- huit modernisations d'hippodromes accompagnées pour un montant de 169 614 euros,
- l'accompagnement de l'installation de quatre jeunes entraîneurs de sport ou de course, bénéficiant d'une aide forfaitaire de 6 000 € en complément de la dotation jeune agriculteur,
- l'accompagnement d'un projet pilote de nettoyage et de ramassage des déchets en période estivale par des calèches attelées à des chevaux de trait de race locale à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (26 000 euros),



Cheval de trait Breton, une race à préserver.

© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

- la tenue à Angers, le 8 octobre, de la 4^e édition des Assises nationales de la filière équine, une première en Pays de la Loire.

Fonds européens : PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU FEAMP

La Région des Pays de la Loire met en œuvre, dans un cadre de gestion déléguée, onze mesures régionalisées du programme opérationnel national FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). La dotation permet de mobiliser un montant d'aides publiques globales de 17,8 millions d'euros. À la fin de l'année 2017, 109 dossiers ont été traités sur 188 reçus, donnant lieu à 69 financements pour 4 millions d'euros dont 3 de FEAMP.



© Région Pays de la Loire / M. Gross



Shanghai

Stratégie internationale : AGIR PAR ZONE ET PAR FILIÈRE



© RFDL / Ouest Médias

Pour structurer son action à l'international, la Région s'est dotée d'une stratégie qui croise une vision par zones géographiques et une approche par grandes filières de l'économie ligérienne. Pour la mettre en œuvre, elle a notamment signé une convention inédite avec Business France, l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française, pour créer trois postes d'envoyés spéciaux (ci-contre) hébergés au sein des ambassades ou des bureaux Business France à Hong Kong, Abidjan et Chicago. La Région bénéficie ainsi d'un accès à l'expertise et aux ressources de Business France afin de déployer sa stratégie

en matière d'internationalisation des entreprises. Ces envoyés spéciaux sont missionnés pour cartographier les acteurs et intérêts ligériens, identifier et diffuser les opportunités de partenariats sur le volet export et attractivité, accompagner les missions organisées par les opérateurs consulaires et Business France, en y associant les acteurs académiques, de la recherche et de l'innovation et assurer la promotion des atouts de la Région.

Parcours export : AIDER DURABLEMENT LES ENTREPRISES

La Région soutient les entreprises dans leurs démarches d'export à travers huit dispositifs. En 2017, elle a mis l'accent sur la structuration de l'entreprise pour agir dans la durée :

- sensibilisation des acteurs aux opportunités à l'international,
- diagnostic / stratégie / formation des entreprises (dispositif conseil export),
- prospection des marchés à l'export via un programme régional collectif CCI/CRA/CRMA (Prospect export) et maintien du soutien individuel à l'export (Prim Export et init export),
- soutien aux ressources humaines export : V.I.E et groupement export.

Une Région "porte avion" AU SERVICE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La Région a organisé en 2017 sept missions multisectorielles qui ont permis de fédérer plus de 80 entreprises ligériennes :

- Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas,

événement phare mondial de l'innovation numérique, en janvier 2017 : Paul Jeanneteau, vice-président du Conseil régional en charge des entreprises et du développement à l'international, a conduit une délégation de 42 entreprises (dont 12 entreprises ligériennes exposantes) et acteurs des réseaux pour réaliser de la veille technologique ou de la prospection commerciale.

- Dubaï, mars 2017 (14 entreprises)
- Chine, avril 2017 (10 entreprises)
- Mission technique Inde/Singapour/Indonésie, septembre 2017
- Afrique/Maghreb, novembre 2017 (17 entreprises)
- Mission technique USA/Mexique, novembre 2017
- Espagne/Italie, décembre 2017 (12 entreprises)

Vers un réseau régional DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Une structure ad hoc sera créée courant 2018 afin de poursuivre et finaliser la mise en réseau des acteurs du développement et de la solidarité internationale. Composée de quatre collèges : collectivités, associations, académiques et acteurs économiques, elle accompagnera des projets internationaux cohérents avec les autres politiques publiques, et s'adossera aux programmes nationaux et internationaux pour développer des effets leviers en lien avec Business France, Atout France, l'Agence Française de Développement et la Caisse des Dépôts et Consignations, et les bailleurs internationaux et investisseurs étrangers.



Encourager le développement DU GRAND PORT MARITIME NANTES SAINT-NAZAIRE

Le trafic du Grand Port Maritime, pôle d'activités primordial pour l'ensemble de l'économie ligérienne, est reparti à la hausse après plusieurs années de ralentissement. Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020, la Région des Pays de la Loire l'accompagne dans la réalisation de projets d'infrastructures. Les opérations d'investissements ont pour objectif de conforter le développement industriel sur la zone portuaire, de proposer une offre logistique compétitive et multimodale aux acteurs économiques

et d'assurer le maintien de la performance de l'outil industriel portuaire. En 2017, l'engagement financier de la Région des Pays de la Loire s'élève à 5,4 millions d'euros. La Région a par ailleurs porté en 2017 une démarche collective pour engager la création d'une place portuaire. Celle-ci mobilise les acteurs autour d'une marque de territoire et développe une promotion en direction de l'hinterland du port, en partenariat notamment avec le Pôle Achats Supply Chain Atlantique (PASCA) et le Grand Port Maritime.

SIMPLIFIER LA VIE DES ENTREPRISES avec l'Agence régionale

L'Agence régionale poursuit son projet de transformation

"Intégrateur de solutions", l'Agence régionale vise à simplifier la vie des entreprises. Le projet de développement de la SEM s'articule autour de trois axes stratégiques :

- la réalisation de grands projets d'intérêt régional comme le bâtiment dédié au CEATech et les nouveaux Technocampus,
- le déploiement des équipes de développeurs pour l'accompagnement du développement des entreprises,
- le volet attractivité, notamment vis-à-vis des entreprises étrangères, levier supplémentaire de développement de l'activité de portage immobilier de la SEM régionale.

Le bilan 2017 des investissements directs étrangers en Pays de la Loire fait état de 57 projets représentant 1 479 nouveaux emplois prévus sur trois ans, 147 emplois maintenus et 900 millions d'euros investis.

RéSolutions

En 2017, 23 entreprises ligériennes ont été lauréates de RéSolutions, concours qui rapproche des entreprises ayant une problématique à résoudre et des apporteurs de solutions innovantes. Financé à hauteur de 20 000 euros par la Région, chaque solutionneur dispose de trois à quatre mois pour développer, tester et valider en mode accéléré une solution concrète. En 2017, cinq binômes entrepreneurs/solutionneurs ont travaillé sur les thématiques de croissance bleue, d'industrie du futur, de bâtiment intelligent, d'agriculture du futur et de "tourisme, sport et loisirs de demain".



© RFDL / Ouest Médias

Marianne Toulouse et Emilie Rochais, les Bassins d'Ardée (Nort-sur-Erdre, 44).

Des développeurs économiques de proximité

Afin de renforcer sa présence auprès des territoires et des entreprises, la Région a mis en place, via l'Agence régionale, un réseau de développeurs économiques. Répartis dans sept bureaux de proximité (Ancenis, Angers, Laval, Le Mans, Mouilleron-le-Captif, Nantes, Saint-Nazaire), ils mobilisent les compétences en interne, font le relais avec les services de la Région et travaillent en partenariat avec les autres acteurs du territoire pour la réussite du projet de l'entreprise. Véritables "intégrateurs de solutions", ils accompagnent les entreprises dans leurs problématiques de développement et d'implantation (recherche de locaux, de financement, aide au recrutement...) avec l'objectif de leur simplifier la vie.



Tournée régionale Histoires sacrées, Angers Nantes Opéra.

Une nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale EN FAVEUR DES LIGÉRIENS DANS TOUS LES TERRITOIRES

La Région s'est dotée d'une nouvelle stratégie culturelle et patrimoniale, votée en juin 2017, afin :

- de permettre à chaque Ligérien d'avoir accès à l'offre culturelle la plus diversifiée et riche,
- d'encourager les coopérations artistiques inédites et innovantes,
- d'accompagner la mobilité des artistes,
- de favoriser la structuration professionnelle, notamment pour le spectacle vivant.

Elle s'est traduite par la mise en place de nouveaux dispositifs transversaux dès le vote du Budget primitif 2018 :

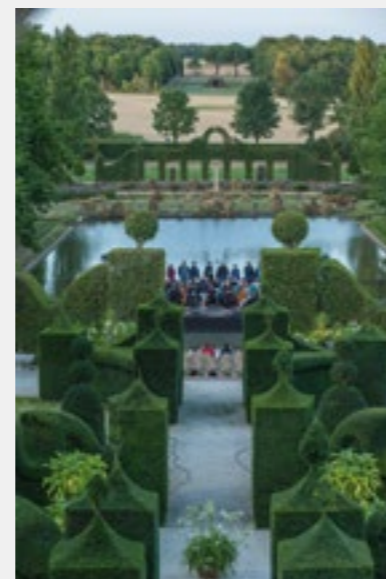
- mise en place d'un Fonds de développement culturel territorial pour soutenir, après évaluation, les projets ne pouvant s'inscrire dans les règlements d'intervention,
- aménagement et sauvegarde de la typicité des centres-bourgs en milieu rural,
- embellissement des Petites cités de caractère,
- appel à projets "Valorisation du patrimoine ligérien" (deux volets : tous publics et jeunes),
- aide à la résidence artistique territoriale,

- aide au développement de structures de production, régionales (cinéma, audiovisuel, nouveaux médias),
- aide régionale aux pratiques innovantes en matière de médiation culturelle,
- appel à projets ARTEX - Art, technologie, expérimentation
- fonds d'aide à la mobilité,
- appel à manifestations d'intérêt "Patrimoine et création",
- appel à projets "Restauration et aménagement des parcs et jardins",
- appel à projets "Événement parcs et jardins".

En outre, en 2017, la Région a voté l'exonération de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour toutes les librairies labellisées « Librairie indépendante de référence », toutes les salles de cinéma classées « art et essai » et pour les disquaires indépendants.

Pour la première fois au printemps 2017, la Région a organisé avec Angers Nantes Opéra une tournée dans neuf communes rurales des Pays de la Loire. Près de 1 800 spectateurs ont assisté au spectacle lyrique Histoires

sacrées. Cette initiative répond à la volonté de la Région de mobiliser les grandes institutions et de les aider à se produire dans tous les territoires et en particulier dans les territoires ruraux. La Région a décidé d'organiser chaque année de telles tournées.



Arts Florissants

Renforcement des aides régionales au cinéma

Le renforcement des aides de la Région en faveur du cinéma constitue un axe fort de la stratégie culturelle des Pays de la Loire. En 2017, 53 films ont été aidés au titre des aides à la création. Pour la seule fiction, 200 jours de tournages ont été accueillis, pour cinq longs métrages, trois fictions télévisuelles et huit courts métrages, équivalent à environ 3 millions d'euros de retombées économiques locales, pour 915 000 euros de soutien de la Région. Au total, ce sont 1 650 000 euros qui ont été engagés, en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).



© Région Pays de la Loire



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Les Pays de la Loire au festival d'Avignon

Sept compagnies ligériennes se sont produites au festival d'Avignon du 6 au 27 juillet 2017 grâce au soutien de la Région, devant 6 000 spectateurs.

Pour la première fois, une rencontre publique était organisée avec les compagnies, et la rencontre interrégionale Pays de la Loire / Normandie / Bretagne sur leurs dispositifs respectifs et leurs axes de coopération, en présence des vice-présidentes des trois Régions, a fait salle comble.

L'aide régionale de 130 000 euros, avec le soutien du CNC, a par exemple été déterminante pour le choix de Nantes et ses alentours comme lieux de tournage de la nouvelle série policière Ben (photo ci-dessus), avec Barbara Schulz, diffusée au printemps 2018 sur France 2.

Voisinages, faire connaître les compagnies ligériennes aux Ligériens

Pour la saison 2017-2018 de ce dispositif, huit compagnies ont été programmées, pour un total de 55 représentations dans 19 salles partenaires du territoire. La Région subventionne cette opération à hauteur de 164 000 euros.

Voisinages accompagne la diffusion des équipes artistiques en région tout au long de la saison culturelle, fait connaître les compagnies et ensembles musicaux de leur territoire aux Ligériens, favorise l'élargissement des publics et contribue à l'aménagement culturel du territoire.

Bientôt un musée d'art moderne à l'Abbaye de Fontevraud

Au printemps 2017, la Région des Pays de la Loire a été choisie par les époux Martine et Léon Cligman pour accueillir leur collection d'art, sous forme d'une donation à l'État et d'une seconde donation à la Région.

Le Conseil régional en a accepté le principe en proposant de l'établir au sein de l'Abbaye royale de Fontevraud, dans la Fannerie, un bâtiment datant de la fin du XVIII^e siècle. Une convention-cadre a été signée entre l'État, la Région des Pays de la Loire et M. et Mme Cligman le 29 septembre 2017 pour fixer le cadre des donations et l'affectation des œuvres par l'État. La Région sollicitera pour ce nouveau musée ligérien l'appellation de Musée de France, attestant de sa qualité et de son intérêt public. Selon le souhait des donateurs, ce projet avance rapidement et l'inauguration est fixée en 2019.

En accord avec l'État, la maîtrise d'œuvre architecturale a été confiée à Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques. Une première phase du projet s'est achevée avec l'étude de faisabilité rendue le 8 décembre 2017.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Le patrimoine en chiffres

+3,4 MILLIONS D'EUROS pour la conservation des monuments historiques



37 PROJETS de communes soutenues

171 JEUNES LIGÉRIENS pour l'action éducative "Histoire d'ici"

50 000 SPECTATEURS pour le son et lumière Lucia



Favoriser LA DÉCOUVERTE, L'APPROPRIATION ET LA TRANSMISSION du patrimoine ligérien

En 2017, la Région a augmenté son budget de 3,4 millions d'euros pour la conservation de monuments historiques, notamment pour la restauration de l'Abbaye de Blanche Couronne à La Chapelle Launay (53), de la Collégiale, de la porte Saint-Michel et des remparts de Guérande (44) ; de plusieurs monuments de Saumur (49), dont le château et l'Hôtel de Ville ; de l'église Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne (85).

Faire vivre le patrimoine en le faisant mieux connaître

Le dispositif régional "Animation et sensibilisation au patrimoine", lancé début 2017 et qui s'adresse aux communes et associations, soutient des initiatives novatrices permettant de mettre en valeur le patrimoine via la création artistique. Il a permis d'accompagner 37 projets de valorisation patrimoniaux innovants, vecteurs de lien social et d'attractivité culturelle et touristique sur les territoires.

La découverte du patrimoine ligérien a été pour la première

fois en 2017 intégrée au nouveau programme d'actions éducatives, avec l'action "Histoires d'ici". Proposée aux lycées, CFA et MFR, elle a permis à 171 jeunes issus de 7 établissements, accompagnés par leurs professeurs et des acteurs de la culture et du patrimoine, de développer sept projets autour de la valorisation du patrimoine de proximité, de l'histoire locale ou encore des métiers d'art.

Temps forts régionaux du patrimoine

A l'occasion des 34^e Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre 2017, l'Hôtel de Région a accueilli plus de 200 visiteurs, pour des visites commentées ainsi qu'une exposition dédiée à l'Inventaire du Patrimoine, un atelier archives, une découverte d'acteurs du patrimoine et l'exposition Architectures croisées en partenariat avec le FRAC.

Le 23 novembre, la 7^e édition des Rencontres régionales du patrimoine s'est tenue à Angers sur le thème "Les défis de la

transmission". La journée a permis d'apporter des éclairages sur les enjeux de la transmission : pourquoi, par qui, pour qui et comment le patrimoine est-il transmis ? 175 personnes étaient présentes : professionnels de l'Inventaire, institutions, collectivités, associations, médiateurs culturels, étudiants... : une fréquentation record.

Du 19 au 23 décembre, le son et lumière Lucia, soutenu par la Région, premier financeur du projet, à hauteur de 50 000 euros, a sublimé la cathédrale d'Angers et attiré 50 000 spectateurs. Cette création originale grand public visait notamment à contribuer à la valorisation du patrimoine.

Enfin, la Région a testé en 2017 son système d'archivage électronique mutualisé avec les cinq départements du territoire en vue de sa mise en production en janvier 2018. Sur l'année, le portail open data a enregistré 3 124 téléchargements d'extraits des bases de données des archives régionales.



LES VALEURS ET LA PRATIQUE du sport pour tous

Le sport permet de cultiver le goût de l'effort, le sens du collectif et l'ambition de se dépasser ; des valeurs que la Région souhaite encourager par une pratique amplifiée.

En 2017, des dispositifs d'accompagnement financier des ligues et des comités régionaux ont été adoptés pour :

- l'égal accès des femmes et des hommes à la pratique et aux responsabilités,
- l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, de précarité, de vulnérabilité ainsi que le développement du sport comme priorité de santé publique,
- l'apprentissage par les jeunes générations de l'exercice des responsabilités citoyennes,
- l'engagement auprès de tous les territoires et notamment les zones rurales pour créer et maintenir les activités sportives,
- l'organisation de la filière de haut niveau, de la détection à l'excellence.

La Région a soutenu 200 manifestations sportives en 2017.

La Conférence régionale consultative du sport, initiative conjointe de la Région, de l'État et du Comité régional olympique et sportif, s'est réunie le 4 décembre à l'Hôtel de Région. Elle a notamment traité de l'emploi-formation, du

développement économique des associations sportives, du sport d'excellence dans la perspective de Paris 2024, de la gouvernance des politiques publiques et du futur Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive.

Le nouveau CREPS, symbole de l'ambition sportive régionale

La Région a fait le choix de construire pour le CREPS des Pays de la Loire de nouveaux locaux pour en faire un centre d'innovation jouant un rôle central dans la mise en œuvre des politiques sportives, tant pour le haut niveau que pour la formation aux métiers du sport et de l'animation. La maîtrise d'œuvre architecturale a été confiée au Cabinet d'architecture AURA. L'implantation se fera sur le

site La Babinère à La Chapelle-sur-Erdre. Le démarrage du chantier est programmé début 2019 pour une livraison en octobre 2020. Son estimation financière est de 38,3 millions d'euros.

Aides individuelles aux sportifs de haut niveau

Sous certaines conditions, la Région attribue aux sportifs de haut niveau des aides individuelles dans le but de faciliter la poursuite conjointe de leur double projet sportif et socio-professionnel. En 2017, les critères d'éligibilité et les barèmes de ces dispositifs ont évolué et se sont recentrés sur les sportifs à fort potentiel d'accès au haut niveau. Près de 350 sportives et sportifs licenciés en Pays de la Loire ont été aidés par la Région.





"Les bénévoles dans la course" aux 24 Heures du Mans, 14 juin 2017.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

Dans les domaines de la vie associative, de la jeunesse et du bénévolat, la Région a engagé des actions en 2017 suivant trois priorités : la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, la lutte pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes, la reconnaissance et la promotion du bénévolat.

Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

L'appel à projets solidarité a permis de soutenir les associations qui œuvrent au quotidien pour lutter contre la grande précarité, l'isolement et les violences faites aux femmes. En 2017, 60 associations ont été aidées.

La Région a par ailleurs signé, le 5 octobre 2017, le plan régional 2017-2020 en faveur de l'égalité

professionnelle, avec l'État et des partenaires publics et privés. Ce plan vise notamment à encourager la mixité professionnelle, l'égalité des parcours de carrière et la création d'entreprises par des femmes.

Jeunesse et solidarité

L'appel à projets "Soutien aux projets associatifs en direction des jeunes Ligériens" lancé en février 2017 a connu un réel succès avec 42 dossiers de demandes de subvention déposés. 5 000 jeunes ont ainsi pu bénéficier de manière directe ou indirecte du dispositif qui permet de favoriser leur prise de responsabilité et leur engagement dans la vie de la Cité.

En 2017, la Région a lancé le chantier de la dématérialisation du Pass culture sport, afin de le pérenniser et de le moderniser,

de renforcer son offre et d'en simplifier les démarches.

Les bénévoles dans la course

Première région de France par la proportion de bénévoles parmi sa population, la Région des Pays de la Loire s'attache à les reconnaître et à valoriser leur engagement : 400 d'entre eux ont ainsi participé à un temps fort organisé pour eux le 14 juin 2017 par la Région dans le cadre des essais des 24 Heures du Mans.

La Région a prévu de renouveler en 2018 ce temps fort du bénévolat dans le cadre d'un autre événement sportif mythique : le Tour de France.

Enfin, la Région a engagé la réflexion pour la création d'une fondation pour le bénévolat.



Ressources humaines INNOVER ET CRÉER DE NOUVEAUX POSTES DANS LES LYCÉES

Rendez-vous de la mobilité 2017

La Direction des ressources humaines a coordonné et mis en place en 2017 les Rendez-vous de la mobilité, une nouvelle forme de gestion de la mobilité interne. En janvier, 108 postes ont été publiés en interne. Une plateforme numérique a permis de simplifier le dépôt des candidatures ; une journée d'information a été organisée et des outils mis à la disposition des agents et des recruteurs. 131 agents ont postulé et 63 mobilités internes

ont été concrétisées avec une prise de poste en mars 2017. L'efficacité de ce dispositif étant manifeste, et l'évaluation positive, il a été décidé de le reconduire.

70 nouveaux postes dans les lycées

La Région s'est engagée depuis 2016 dans une sortie progressive du recours aux emplois aidés dans les lycées : renforcement des effectifs sur emplois permanents avec 70 nouveaux postes dont 45 affectés dans les établissements les plus

en tension dès la rentrée scolaire 2018, et un accompagnement managérial renforcé.

Accueil d'apprentis

La Région a accueilli 72 apprentis en 2016-2017 : 37 en lycées (en restauration principalement) et 21 dans les services administratifs. Pour l'année scolaire 2017-2018, 39 apprentis ont été recrutés, portant ainsi à 85 le nombre de jeunes en cours de contrat dans les services régionaux : 59 en lycées et 26 au siège.

Moyens généraux UNE COLLECTIVITÉ RESPONSABLE : poursuivre la maîtrise des dépenses

En 2017, les efforts de bonne gestion engagés depuis le début de la mandature ont été poursuivis. La Région reste mobilisée pour maîtriser ses dépenses générales et les diminuer lorsque cela est possible.

En 2017 :

- Un prestataire moins coûteux pour les frais de bouche des élus régionaux a été choisi.

- La politique de déplacement est plus économe, tant pour les visites dans les territoires ligériens qu'à l'international, tandis que le parc des véhicules régionaux poursuit sa diminution engagée au début du mandat : il est passé de 103 véhicules en 2015 à 90 fin 2017, hors transfert de compétence transport.

- Après une réduction importante en 2016, les dépenses de communication ont de nouveau été revues à la baisse en 2017, grâce à l'internalisation de certaines actions, la suppression des moins prioritaires et le renouvellement de certains marchés publics.

- Les frais d'affranchissement ont baissé, et l'adhésion à plusieurs organismes extérieurs dont l'intérêt n'était plus avéré a été arrêtée.

Le train de vie de la collectivité est également maîtrisé par des efforts dans le domaine de l'achat public, le renouvellement des marchés étant l'occasion de questionner chaque dépense. Ainsi, un Schéma

régional de la stratégie d'achat, feuille de route destinée à structurer la commande publique du Conseil régional, a été adopté en juin 2017 avec pour objectifs de :

- optimiser l'achat public pour réaliser des économies,
- soutenir les entreprises, particulièrement le tissu local des TPE / PME,
- promouvoir des achats publics socialement et écologiquement responsables, au service des priorités politiques du Conseil régional,
- mettre en œuvre une gouvernance de la stratégie d'achat régionale.



Numérique ENGAGER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

Le Schéma directeur numérique 2017-2021, voté au Budget primitif 2017, traduit la volonté politique de faire de la Région une des collectivités leaders en matière de numérique, en offrant à l'usager un service public dématérialisé, accessible facilement et équitablement, pensé avec les partenaires publics. Cela implique la modernisation des circuits et applications internes. Structurant, ce schéma directeur regroupe plus de 85 projets dont 25 ont été engagés en 2017. Le travail a porté essentiellement sur la stabilisation des outils mis en œuvre et le renforcement des socles de gestion financière.

La Direction de la transformation numérique a accompagné la

Direction transports et mobilités sur le transfert de compétences dans le cadre de la loi NOTRe et a mené les travaux d'intégration des agents des services transports routiers de voyageurs (STRV) au sein du Conseil régional. De plus, les locaux dans lesquels travaillent les nouveaux agents régionaux des transports ont été raccordés aux systèmes d'information régionaux et ont fait l'objet d'une sécurisation.

La digitalisation de l'ensemble des politiques publiques régionales

Dans la logique de simplification de ses procédures vers l'usager, le plan d'exécution 2018 est constitué de grands projets de dématérialisation

de la chaîne comptable mais aussi des aides et subventions. Objectif : 100 aides régionales dématérialisées. La Direction de la formation professionnelle dématérialise également ses procédures en direction des stagiaires et des demandeurs d'emplois.

La Région développe en outre une stratégie de la donnée avec l'ouverture de ses jeux de données (open data) en partenariat avec des collectivités infrarégionales, la création d'un système d'information décisionnel corrélé à un nouveau portail géographique, la facilitation des échanges avec les usagers via les réseaux sociaux ; tout en renforçant la sécurisation de son système d'information.

Innovation POUR UN SERVICE PUBLIC PLUS EFFICIENT



En 2017, la fonction innovation publique de la collectivité a été relancée avec le recrutement d'une chef de projet dédiée, en plus de la poursuite d'un contrat d'apprentissage en Master management de l'innovation et du design. Il s'agit d'imaginer, avec une méthodologie de projet issue du design de services, des solutions pour rendre le service public plus efficient pour l'usager, autour de deux missions essentielles : la sensibilisation des agents à l'innovation et le pilotage de projets d'innovation.

Un réseau de l'innovation composé d'agents volontaires prêts à s'investir pour diffuser l'innovation et ses techniques a été mis en place en juillet 2017 et compte désormais 50 agents. Par ailleurs, un laboratoire d'innovation publique, lieu dédié à la créativité et à l'innovation a ouvert au premier étage de l'Hôtel de Région. Baptisé LabSolu, il se compose d'un espace collaboratif doté d'une surface hub, d'un espace de prototypage et du bureau de l'équipe innovation.

En 2017 l'équipe innovation a répondu à une vingtaine de sollicitations des directions via trois types de prestations :

- conseil,
- animations innovantes en interne (séminaires de directions) et en externe (ambition maritime),
- pilotage de projet de transformation par le design de services (révision du processus de visa des rapports et des délibérations).

En 2017, la question « comment motiver les jeunes à choisir l'apprentissage ? » a conduit le réseau innovation à concevoir l'Apprentibus.



Budget 2017 : UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE MAÎTRISÉE ET AMBITIEUSE

La majorité régionale a poursuivi en 2017 la priorité que constitue l'exigence d'une plus grande responsabilité budgétaire. Après une année 2016 ayant permis de faire un point précis sur la situation financière réelle de la collectivité, une nouvelle trajectoire financière pluriannuelle a été déployée en 2017, conjuguant rigueur, responsabilité et ambition.

La nouvelle trajectoire budgétaire s'inscrit dans le cadre d'une forte incertitude quant aux évolutions de l'environnement financier et institutionnel de la Région dans les prochaines années. Les décisions du nouveau Gouvernement ont déjà porté atteinte à l'équilibre des finances régionales dans la deuxième partie de l'année 2017 : réduction importante des contrats aidés, non compensation des nouvelles dépenses économiques des Régions, réduction des dotations en faveur de l'investissement dans les territoires... L'État a par ailleurs amorcé en 2017 la mise en place d'un futur cadre contractuel visant à plafonner la croissance des dépenses de fonctionnement des collectivités.

La certification des comptes

Les Pays de la Loire sont la seule région métropolitaine à s'engager dès à présent dans l'expérimentation de la certification des comptes publics locaux initiée par la loi NOTRe. Son pilotage national est assuré par la Cour des comptes qui a approuvé le 10 mars 2017 une convention avec le Conseil régional précisant le périmètre et les conditions d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la Région.

La démarche s'est concrétisée dès 2017 par des échanges approfondis et un dialogue fructueux entre les parties afin d'identifier les points d'amélioration en vue d'une certification avec le moins de réserves possible. Les années 2018 et 2019 seront consacrées aux évaluations ciblées sur les thématiques à enjeux repérées dans la phase de diagnostic global d'entrée qui a eu lieu en 2017.

Préserver un haut niveau d'investissement et agir vite face à la croissance démographique

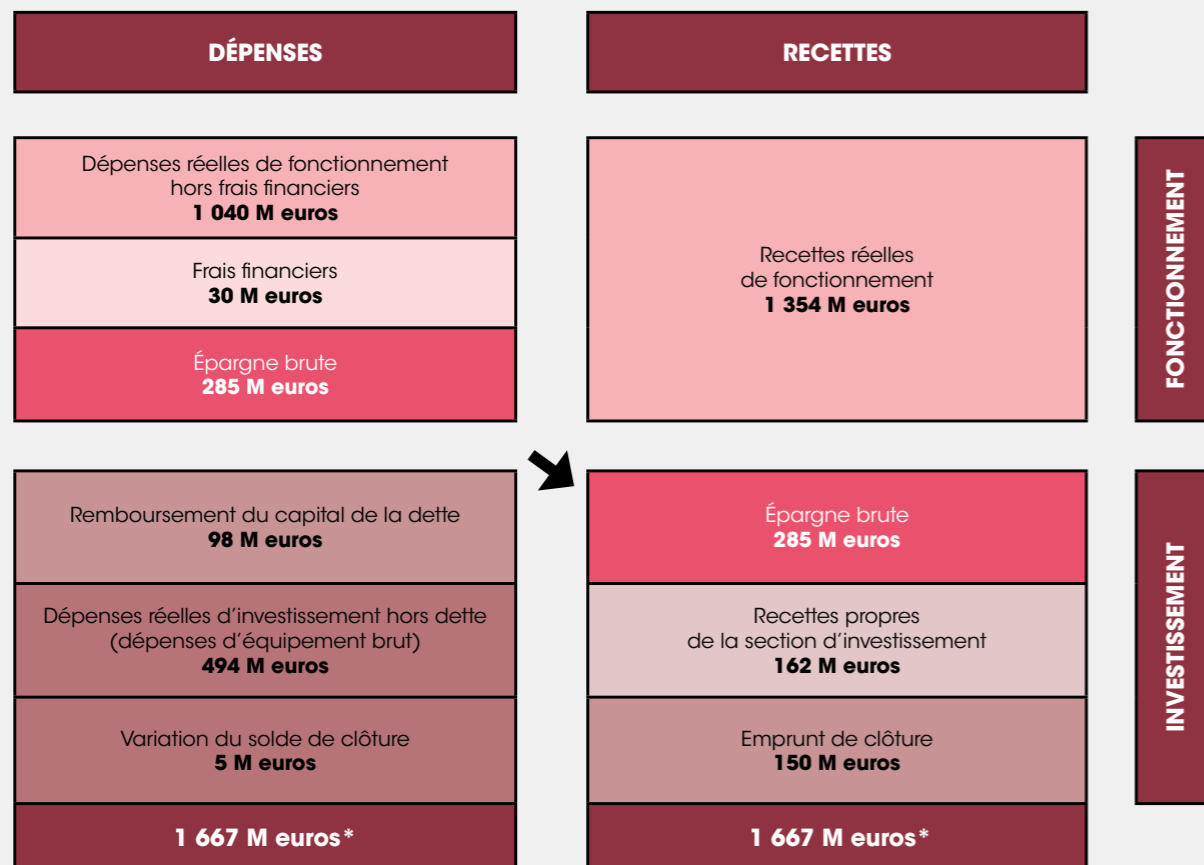
Face à cette situation nationale préoccupante, la stratégie financière pluriannuelle proposée lors du débat d'orientation budgétaire en octobre 2017 vise à relever trois défis :

- faire face au poids des engagements financiers très importants pris durant la précédente mandature, avec 2,2 milliards d'euros de restes à payer constatés fin 2015,
- accompagner le dynamisme démographique et économique des Pays de la Loire. En effet, la croissance démographique ligérienne est une chance mais

elle provoque une sollicitation accrue des services publics, à laquelle la Région doit répondre. Cela se traduit par des besoins budgétaires nouveaux pour le fonctionnement des politiques régionales mais surtout par des investissements rendus nécessaires pour préparer l'avenir et renforcer les atouts des Pays de la Loire. Consciente de cette exigence, la majorité régionale a décidé de préserver un haut niveau d'investissement et d'agir vite : fin 2017, près de 90 % des engagements approuvés par les Ligériens lors des élections régionales en 2015 ont été votés par l'Assemblée régionale.

- préserver la solidité financière de la Région en s'assurant de la soutenabilité de sa trajectoire financière et de l'évolution positive des principaux agrégats financiers (épargne brute, épargne nette, recours à l'emprunt, capacité de désendettement, etc.).

Les grands équilibres du compte administratif 2017



Une perspective financière plus responsable et soutenable

Le compte administratif 2017 permet de recueillir les fruits des efforts de gestion engagés depuis 2016 et s'inscrit pleinement dans le tracé de la stratégie financière régionale :

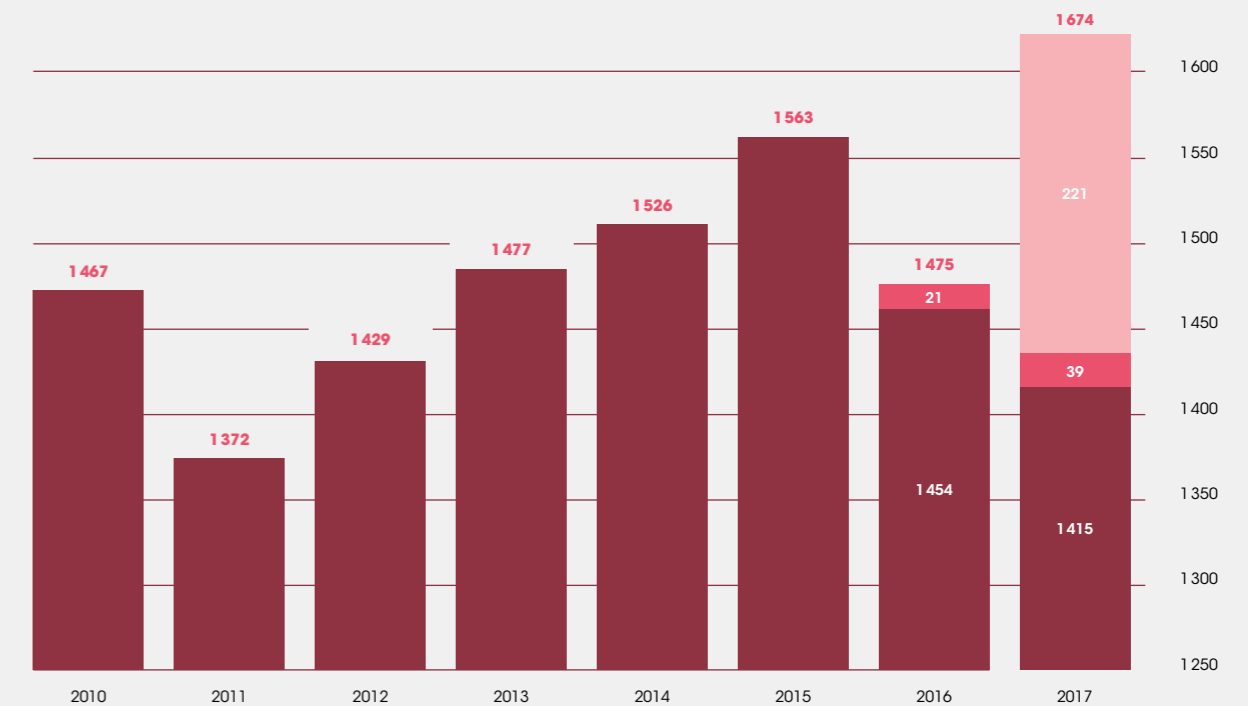
- Une maîtrise forte des dépenses de fonctionnement hors frais financiers : à périmètre constant (hors transfert de compétence transport dans le cadre de la loi NOTRe, fonds européens et plan 500 000 formations), baisse de 1,5 % par rapport à 2015, dans un contexte de forte pression démographique.
- Une absence de mobilisation du levier fiscal, conformément à l'engagement de la majorité régionale.
- La consolidation d'un haut

niveau d'épargne brute : 285 millions d'euros constatés en 2017, dans le prolongement du regain amorcé en 2016 avec 283 millions d'euros contre 265 en 2015.

- Un effort significatif porté en investissement mais maintenu dans des proportions soutenables au regard de la trajectoire financière de la Région : 494 millions d'euros hors dette (soit 460 millions d'euros hors fonds européens).
- Après une période d'emballlement, une maîtrise de l'endettement régional par un recours raisonné à l'emprunt qui a diminué de près de moitié entre l'exercice 2017 et l'exercice 2015.
- Une capacité de désendettement maîtrisée en-deçà des six ans en 2017.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement affichent un nouveau recul de - 3 % en 2017, hors dépenses induites par le transfert de la compétence transport dans le cadre de la loi NOTRe et hors Plan 500 000 formations. Cette inflexion budgétaire s'inscrit pleinement dans la perspective financière de la collectivité, plus responsable et soutenable. L'approbation par l'Assemblée régionale du compte administratif 2016, en juin 2017, avait déjà été saluée par l'agence de notation S&P. Les bons résultats obtenus témoignaient déjà du respect des engagements de la Région en matière de nouvelle trajectoire financière.

Évolution des dépenses réelles (fonctionnement et investissement) de la Région, en millions d'euros, entre 2010 et 2017

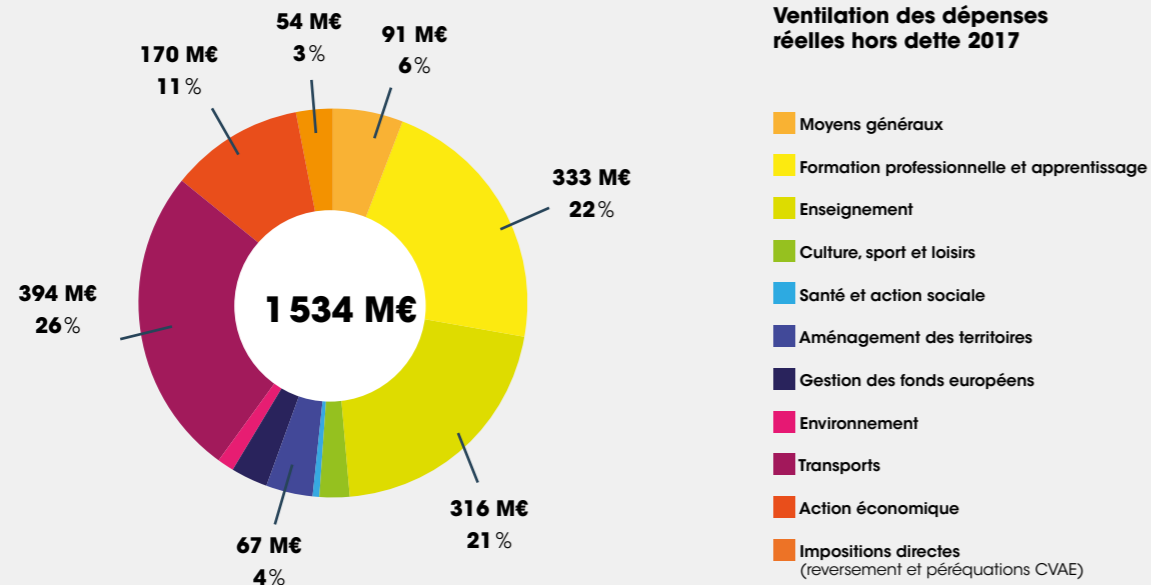


■ Socle de dépenses (avec dette et fonds européens)

■ Plan 500 000 formations

■ Transfert transport loi NOTRe

Des dépenses régionales maîtrisées



La vigilance a porté en 2017 sur la dynamique de la dépense, qui s'est concentrée majoritairement sur quatre axes forts :

- Les transports pour 394 millions d'euros, dont 155 au titre du fonctionnement du réseau de transport régional et 105 de dépenses directes induites par l'exercice de la compétence transport (à la demande, interurbain

et scolaire) initié par la loi NOTRe.

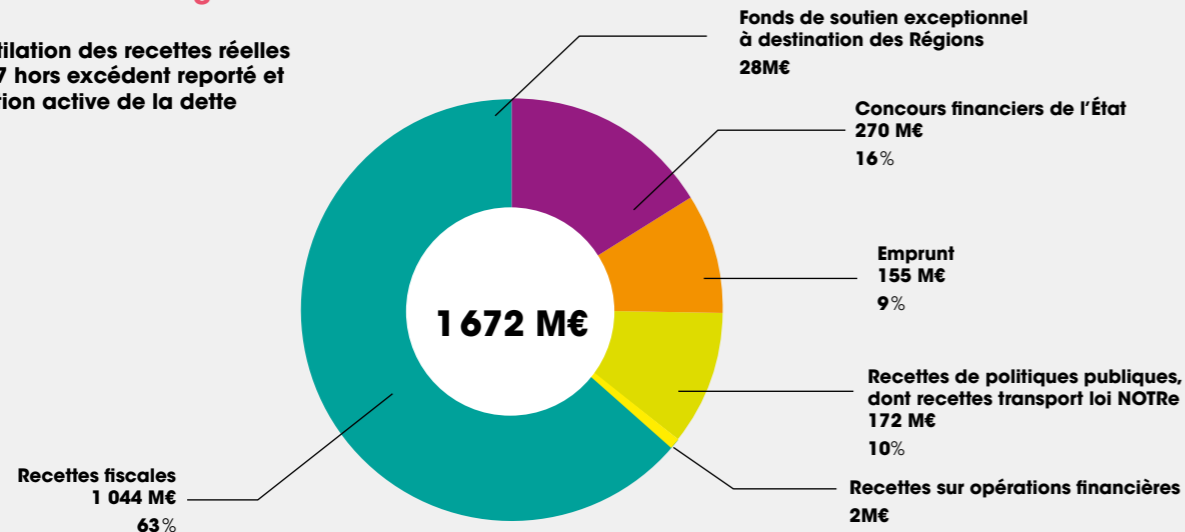
- La formation professionnelle et l'apprentissage : 333 millions d'euros, dont 145 en faveur de la formation professionnelle, 143 au titre de la politique de l'apprentissage et 44 pour le financement des formations sanitaires et sociales.
- L'enseignement : 316 millions d'euros en faveur de l'enseignement secondaire

et supérieur, dont 227 en faveur des lycées publics et cités scolaires mixtes, 66 en faveur des lycées privés et 11 en faveur de l'enseignement supérieur.

- L'action économique : 170 millions d'euros, dont 81 en faveur des filières industrielles, du commerce et de l'artisanat et 54 en faveur de la recherche et de l'innovation.

Des ressources régionales sous tension

Ventilation des recettes réelles 2017 hors excédent reporté et gestion active de la dette



Les ressources régionales proviennent majoritairement des recettes fiscales (63 %) en 2017. Ces dernières bénéficient d'une dynamique constatée en 2017 et augmentent avec les compensations du transfert de compétence transports impulsé par la loi NOTRe (+ 25 points de CVAE, soit un doublement de cette ressource pour la Région).

Par contraste, les concours financiers de l'État sont en forte diminution, affichant en 2017 un nouveau recul avec -8 % par rapport à 2016. En dépit de cette tension, la majorité régionale a tenu son engagement de ne pas mobiliser le levier fiscal pour les recettes sur lesquelles la Région dispose d'un pouvoir de modulation de taux (TICPE modulation, TICPE Grenelle et taxe

sur les cartes grises). Ainsi, en 2017, le tarif unitaire de carte grise (48 euros par cheval vapeur) a été reconduit. Cette recette a parallèlement enregistré une hausse de 5 % en 2017, résultat entièrement dû à la dynamique des bases fiscales et non d'un effet taux. L'évolution de cette recette, favorable à la Région en 2017, reste cependant volatile.

Un endettement raisonné

L'exercice 2017 a été marqué par une rupture face à l'accroissement de l'endettement régional constaté dans les dernières années. Cette évolution a été rendue possible par un recours modéré à l'emprunt.

Le recours à l'emprunt a été significativement inférieur : - 32 % sur le volume d'emprunt de clôture mobilisé en 2017 (150 millions d'euros) par rapport à celui souscrit en 2016 (220 millions d'euros). La part de l'emprunt dans les ressources régionales est aussi plus modérée et raisonnée. Il représente à fin 2017, dans la structure de financement des investissements hors dette de la Région, 30 % des ressources mobilisées contre une proportion de 49 % en 2015.

En conséquence, l'augmentation du stock de dette (encours au 31 décembre) affiche un net ralentissement : + 3 % d'évolution entre 2016 (1 566 millions d'euros) et 2017 (1 618 millions d'euros) contre une variation de + 9 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2015.

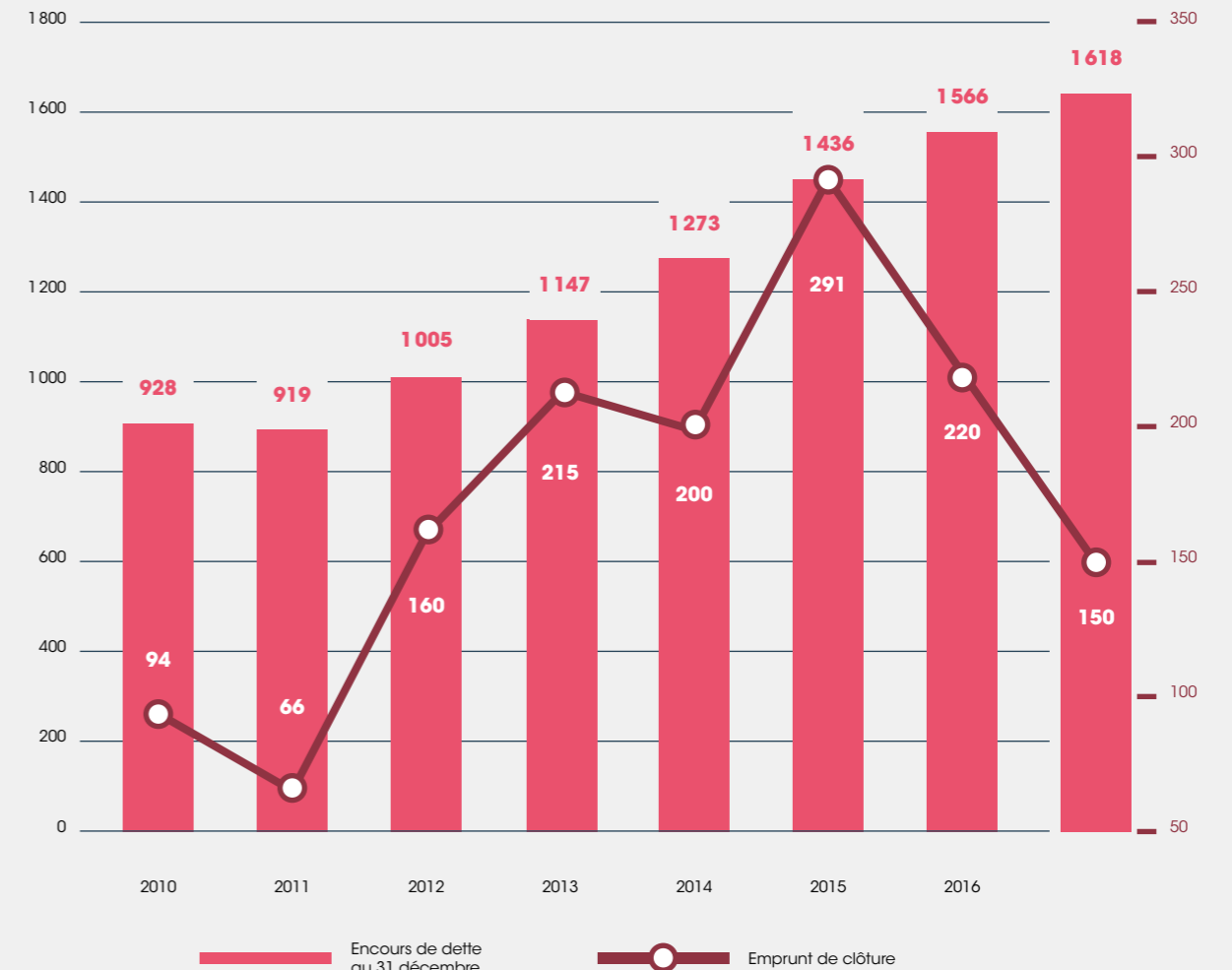
La stratégie de gestion de dette régionale vise à atteindre plusieurs objectifs :

- une diversification de l'encours avec le recours, en parallèle de segments de prêts bancaires classiques (dont le prêt de 20 millions d'euros souscrit en 2017 auprès du Crédit coopératif), à des financements obligataires (6 émissions obligataires souscrites

en 2017 dans le cadre du programme EMTN pour un volume total de 60 millions d'euros) ;

- la performance via la mobilisation de produits de financement à taux nul ou bonifié, dont la mobilisation en 2017 d'un prêt à taux zéro de 35 EMTN souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;
- un objectif de sécurisation (notamment de son encours de dette à taux variable) via la souscription en 2017 de contrats de couverture de taux (SWAP) ayant vocation à couvrir la Région contre un risque de remontée de taux.

Évolution de l'encours de dette au 31 décembre et de l'emprunt de clôture, en millions d'euros, entre 2010 et 2017



2017